

2018
ETUDE

CULTURE ET SOCIÉTÉ / CULTURE ASSOCIATIVE

DU CORPS AU CONTRÔLE : ENJEUX DE LA CORPORÉITÉ DANS LE CAPITALISME CONTEMPORAIN

Le corps ou la corporéité sont, de part en part, les cibles les plus immédiates de toutes les formes de pouvoir et de gouvernance des populations. De l'oppression à la domination, les puissances du corps sont, peut-être aujourd'hui plus que jamais, au centre de ce qui à la fois rend docile au pouvoir et permet d'y résister. Le capitalisme contemporain, qu'on reconnaît comme néolibéral, se configure comme un paradigme social et culturel qui, parfois avec une violence et un sadisme sans précédent historique, va enserrer le corps des individus dans un ensemble de contraintes et d'obligations visant à le rendre opérationnel et conforme à ses exigences. Par des opérations et des dispositifs tels que le contrôle, la précarisation, ou le culte de l'activité permanente, nos sociétés entrepreneuriales exercent une certaine politique de la souffrance que les individus, en particulier les plus précaires et les plus marginalisés, vont subir et intérioriser jusqu'à en devenir eux-mêmes les acteurs. Alors que ces mêmes individus sont définis comme « public cible » de l'éducation permanente, il semble que la question du corps n'y est presque jamais thématisée pour elle-même. Cette étude propose, justement, d'y restituer ces enjeux afin de confronter l'éducation permanente aux ambivalences qu'elle entretient fondamentalement avec ce système.

NICOLAS **MARION**

The logo for ARC (Action et Recherche Culturelles) features the word "arc" in a stylized, lowercase, black font. The text is positioned within a green outline that forms a triangle pointing upwards, with the top vertex of the triangle extending above the top of the page.

arc

INTRODUCTION

La violence faite au corps, par sa stigmatisation comme dans son exploitation, est une condition structurelle et historique du capitalisme : depuis les origines des luttes ouvrières jusqu'aux luttes contemporaines pour la sécurité, l'hygiène et la santé au travail, en passant par la construction des normes sociales et culturelles du corps dont le système des marchandises dépend et par les différentes oppressions structurelles qui assurent l'organisation du marché mondialisé (racisme, inégalités genrées, milieux d'enfermement et exercice des disciplines, variations classistes de l'effort écologique, intégration de la totalité des dimensions individuelles dans le travail productif, etc.), la corporéité fonde une matrice essentielle de la valorisation et de la distribution du capital. Bien plus, les précarités les plus intenses sont le plus souvent corporéisées et l'exploitation des forces de travail est, intrinsèquement, une exploitation des corps des travailleurs : en un sens marxien, « l'exploitation capitaliste n'est pas possible sans coercition

corporelle et la critique du salariat ne peut être menée à bien sans examen de ses effets délétères sur le corps »¹. Un diagnostic intuitif des conflits sociaux les plus omniprésents pourrait, de la même façon, très vite observer combien les coordonnées des problèmes sociaux sont – aujourd'hui plus que jamais – polarisées par les souffrances liées aux précarités et vulnérabilités multiples auxquelles les individus sont confrontés. La reconnaissance des souffrances vécues à même le corps, qu'elles soient directes ou diffuses, gagne aux temps présents une épaisseur politique² dont l'importance ne manque pas de toucher l'émancipation au cœur de sa logique, qu'on la pense comme pur acte subjectif ou comme projet politique : suivant la distinction de Christian Maurel, les transformations de société contemporaines (qu'elles concernent la production et ses modes, le relationnel, la technologie, le type de souveraineté, etc.) ne peuvent manquer de toucher aux modalités de la transformation sociale³. Or, il n'est pas exagéré de dire que le corps n'a pas – ou très peu – fait l'objet d'investissements théoriques poussés au sein du secteur

¹ HABER, S., RENAULT, E., « Une analyse marxiste des corps ? », dans *Actuel Marx*, 2007 | 1 (n°41), p.14.

² « Aux enjeux centrés sur la dénonciation de l'inégalité, de l'injustice sociale succèdent des enjeux centrés sur la relation, sur la protection face au harcèlement, sur la souffrance psychique au travail, sur le stress professionnel. On observe une revendication face à la souffrance, le droit à la dignité, au respect, à l'estime ». FOUICART, J., « La souffrance : un enjeu social contemporain », dans *Pensée plurielle*, 2004/2 (no 8), p.18.

³ Voir à ce propos MAUREL, C., *Éducation populaire et puissance d'agir*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp.31-38.

de l'éducation permanente dont ces mêmes précarités constituent pourtant l'objet fondamental. Il n'est, en ce sens, pas usurpé d'identifier un paradoxe apparent qui s'exerce au quotidien : le travail opéré par ces secteurs consacre énormément de temps au corporel, à l'appropriation de ses puissances, à la libération de ses potentiels, à l'effort appliqué d'un regain de confiance dans ces derniers, mais peine à justifier que le corporel puisse être l'objet de son action, de son impératif émancipatoire.

Si ce paradoxe n'est qu'apparent, c'est au sens où cette disproportion observable entre la *théorie* et la *pratique* de la corporéité est le symptôme direct de la difficulté, dans un contexte de (auto)capacitation des personnes, de *dire* et *parler* le corporel : en effet, dire la puissance du corps revient, souvent et vite, à exercer un pouvoir sur ce dernier. Par-delà le traditionnel problème de l'injonction contradictoire « émancipe-toi », l'application de cette injonction aux aspects corporels atteint une intimité qui, par elle-même, est sujette à la violence potentielle de l'intrusion. De plus, la société au sein de laquelle nous évoluons entretient elle-même un rapport de *surcodage* et d'exploitation massive des puissances du corps, faisant de ce dernier l'objet fondamental sur lequel s'exerce la souveraineté sociale caractéristique du

capitalisme et, plus généralement, de la rationalité occidentale comme telle. De cette façon, tout discours sur le corps est toujours susceptible d'être le relais infecté d'une domination exercée sur le corps, dont les personnes ciblées par l'éducation permanente auraient, de fait, déjà internalisé les effets et la logique : en d'autres termes, agir sur le corps en fonction d'une position théorique reviendrait, là, à exercer un pouvoir de domination décalqué sur celui qui s'exerce au niveau social. Suivant l'intuition fondamentale de Michel Foucault, le pouvoir a, en effet, toujours pour objet le corps et sa contrainte : « dans toute société, le corps est pris à l'intérieur de pouvoirs très serrés, qui lui imposent des contraintes, des interdits ou des obligations »⁴. L'ambiguïté des associations eu égard à cet état de fait est d'avoir (presque) toujours à jouer ce double rôle de *relais* des pouvoirs sociaux et de *zone* spécifique pour s'y opposer. En d'autres termes, les associations sont toujours le lieu d'un exercice, paradoxal et croisé, de normalisation et d'accueil des marges, d'intégration et d'émancipation. D'où leur embarras à prendre les corps en compte discursivement.

Sans encore avoir à en préciser les modalités, c'est de cette ambivalence propre à la société contemporaine que cette étude veut faire l'analyse, c'est-à-dire qu'elle veut

⁴ FOUCAULT, M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, (coll. « tel », 225), 1975, p.161.

contribuer à une approche critique de la domination capitaliste du corps (en particulier ceux qui y sont les plus précarisés) afin d'en analyser, à terme, l'impact sur les orientations fondamentales de l'éducation permanente : là où cette dernière s'ancre dans l'idée d'une lutte pour l'émancipation des personnes précarisées et dominées, elle ne peut éviter de partir du corps, d'en saisir le poids pour le déplacement subjectif que demande intrinsèquement cette même émancipation critique. Mais poser cette problématique revient à se demander comment rendre cette analyse possible, c'est-à-dire : à partir de quel contexte ? Pour quelle société ? Suivant quelle méthode générale d'approche ? Tels sont les éléments qui occuperont le premier chapitre : définir un paradigme de la souveraineté sociale contemporaine et circonscrire la méthode d'approche des oppressions et exploitations du corps dans ce même paradigme. Nous verrons alors, dans un second chapitre, comment – à l'intérieur de ce même paradigme – la question du corps se déploie : à travers sa souffrance, dans l'exposition et l'exploitation de cette dernière, sur le continuum social de la précarité, dans les luttes s'opposant au capitalisme, et dans la violence originelle de l'institution de ce dernier. Nous tenterons, enfin, de conclure dans un troisième chapitre sur

ce qui lie intimement l'éducation permanente à cette question du corps, notamment dans l'ambiguïté existant entre les perspectives de l'émancipation et de l'activation et dans le rôle et la valeur symbolique qu'occupe ce champ associatif dans ce paradigme social contemporain qu'est le néolibéralisme.

CHAPITRE 1 - L'ENTREPRENEURIAT CONTINU : LE PARADIGME DES SOCIÉTÉS DE CONTRÔLE

1. QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE ?

Il est fréquent que revienne, à travers la multitude des travaux menés sur les impacts corporels de la précarité sociale, la référence à la pensée de Michel Foucault sur le bio-pouvoir, c'est-à-dire sur ce type de pouvoir dont la vie, notamment la vie du corps, est l'objet et la cible fondamentale. Dominique Memmi, sociologue de la problématique des « SDF », en fait par exemple le caractère général du traitement social des grands précaires aujourd'hui :

Au total, le mode de traitement social de populations qui ne représentent rien d'autre que les plus précarisés du bas de la condition ouvrière [...] relève aujourd'hui de la logique d'une bio-politique au sens où l'entend Foucault : une préoccupation visant à la gestion des populations, de leur état physique, de leur aptitude à la survie et à la reproduction, un souci de faire vivre et de ne pas laisser mourir, mais aussi une entreprise soucieuse du corps, de son état, de ce qui peut le diminuer.⁵

⁵ ARDUIN, P., MEMMI, D., « L'affichage du corporel comme ruse du faible : les SDF parisiens », dans *Cahiers*

La pensée du *bio*-politique chez Foucault est notamment devenue incontournable pour la mise en évidence du rôle que les pratiques disciplinaires imposées aux corps des individus jouent et ont joué dans leur gouvernabilité, dans ce qui peut rendre une population « docile » à l'exercice d'un pouvoir, d'une domination, d'une politique. Si nous désirons identifier, dans son rapport au corps, le paradigme social contemporain dont les « publics populaires » doivent aujourd'hui s'émanciper, il semble inévitable de recourir, au moins comme premier jalon, à Foucault.

Dans le troisième et décisif chapitre de *Surveiller et punir*⁶, Foucault expose les mobiles et les dynamiques fondamentales de ce que l'on peut nommer « discipline », c'est-à-dire de l'exercice disciplinaire comme idiosyncrasie générale des sociétés modernes où la souveraineté sociale est celle d'une domination rationnelle, méthodique et structurelle du corps :

Il y a eu, au cours de l'âge classique, toute une découverte du corps comme objet et cible du pouvoir. On trouverait facilement des signes de cette grande attention portée alors au corps – au corps

*qu'on manipule, qu'on façonne, qu'on dresse, qui obéit, qui répond, qui devient habile ou dont les forces se multiplient.*⁷

La thèse foucauldienne postule qu'aux évolutions technico-scientifiques et philosophiques propres à la rationalité moderne correspond la mise en place des institutions caractéristiques des *sociétés disciplinaires* : règlements et dispositifs militaires, scolaires, carcéraux, hospitaliers, industriels, autant d'institutions où contrôle, correction et exploitation de la rentabilité/utilité du corps assurent aux modèles sociétaux leur efficacité, leur durée et leur légitimité.

*Le moment historique des disciplines, c'est le moment où naît un art du corps humain, qui ne vise pas seulement la croissance de ses habiletés, ni non plus l'alourdissement de sa sujétion, mais la formation d'un rapport qui dans le même mécanisme le rend d'autant plus obéissant qu'il est plus utile, et inversement. [...] La discipline fabrique ainsi des corps soumis et exercés, des corps « dociles ». [...] Si l'exploitation économique sépare la force et le produit du travail, disons que la coercition disciplinaire établit dans le corps le lien contraignant entre une aptitude majorée et une domination accrue.*⁸

Ces éléments, devenus des repères critiques fondamentaux de toute analytique du pouvoir, définissent les clés à partir desquelles l'œuvre

internationaux de sociologie, 2002|2 (n°113), p.218.

⁶ FOUCAULT, M., *Surveiller et punir*, Op.Cit., pp.159-267.

⁷ *Ibid.*, p.160.

⁸ *Ibid.*, p.162.

de Foucault entendait donner un éclairage sur les modalités contemporaines de l'exercice du pouvoir social, culturel et économique en occident. Le geste philosophique fondamental joué là est celui d'une exposition de l'intrication réciproque entre une rationalité spécifique, les dispositifs technico-scientifiques qui lui correspondent et les modalités caractéristiques de la souveraineté sociale qui en forment le paradigme. Cette intrication se lit, dans sa logique comme dans ses effets, comme manière spécifique d'exercer un pouvoir, c'est-à-dire comme façon distinctive, pour un groupe social donné, d'exercer une domination sur un autre groupe, même si, ainsi que le souligne Olivier Razac, le pouvoir « ne passe pas moins, bien que différemment, par les dominés que par les dominants »⁹. En d'autres termes, un paradigme sociétal doit – suivant cette perspective – être compris comme l'exercice d'une *gouvernementalité* spécifique, c'est-à-dire comme une manière d'agir sur l'action des autres, manière que la critique et l'analyse doivent exposer et disséquer. Or, si la société disciplinaire est celle d'un pouvoir exercé sur les corps et que nous admettons cet

héritage comme spécifiquement capitaliste, notre paradoxe introductif se pose à nouveau de façon aiguë.

Cet héritage critique de Foucault, ici sommairement esquissé en guise de rappel, présente de fait une ambivalence qui affecte le diagnostic des sociétés contemporaines qu'il rend possible. En effet, il éclaire certes la genèse de nos sociétés contemporaines sans pourtant indiquer – sinon indirectement – par quoi et en quel sens nous ne sommes plus dans ce paradigme sociétal *disciplinaire* moderne, mais bien dans une configuration où institutions, dispositifs et moyens technico-scientifiques ont mis en crise ces *disciplines* classiques et laissent entrevoir des modalités inédites d'exercer, aujourd'hui, un pouvoir¹⁰. L'ère néo-libérale du capitalisme à laquelle nous nous mesurons aujourd'hui a, par maints aspects, un caractère inédit et le chantier analytique qui en permettrait la dissection doit se servir de ressources qui, avec Foucault, vont au-delà de lui. Ce chantier est d'autant plus impérieux pour nous que les associations sociales et culturelles ont joué et jouent, plus que jamais, un rôle spécifique dans l'exercice disciplinaire, occupant une strate hy-

⁹ RAZAC, O., *Avec Foucault, Après Foucault. Disséquer la société de contrôle*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.15.

¹⁰ Dominique Memmi complétait, justement, son propos en disant : « la spécificité de ce mode de traitement de la très grande pauvreté aujourd'hui en France se marque au fait que nous sommes très loin ici de l'autre dispositif de gestion des hommes que Foucault a longuement décrit avant de se mettre à analyser le bio-pouvoir : l'enfermement disciplinaire [...] ». ARDUIN, P., MEMMI, D., *Loc.Cit.*, p.218.

bride dans les dispositifs effectifs à travers lesquels s'exerce le pouvoir, en particulier dans cette logique de fabrication de *corps dociles*. Au même titre que les autres institutions, les associations connaissent aujourd'hui une hybridation importante de leurs fonctions au sein du champ social, et des réalités telles que l'État social actif¹¹, la chalandisation du secteur non-marchand¹², les réformes du droit des asbl¹³ ne manquent pas d'avoir des impacts significatifs sur la façon dont ces organismes participent du pouvoir d'État et jouent un rôle clé dans la régulation du champ social. À quel concept peut-on, dès lors, faire référence quand il s'agit de comprendre la rationalité politique sous-jacente à ces différentes institutions contemporaines ?

C'est le sens de la notion de « sociétés de contrôle », introduite par Gilles Deleuze dès 1987 : nous, « postmodernes », aurions quitté les sociétés disciplinaires pour des sociétés du contrôle. Cela ne signifie pas que nous aurions évolué vers une société meilleure ou plus humaine, ni que nous en aurions

fini avec les dispositifs de pouvoir et de discipline, mais seulement que leur fonctionnement effectif, leurs éléments de référence, l'étendue de leurs effets et les modalités d'exercice de ces derniers ont, nous aurons à le voir, changé, se sont déplacés. L'apparition d'un nouveau dispositif du pouvoir peut répondre aux nouvelles urgences qu'une époque donnée rencontre, de telle façon qu'il « apparaît [...] pour résoudre un problème qui lui préexiste, soit que d'anciens dispositifs deviennent inadaptés à de nouvelles conditions historiques, soit que de nouvelles conditions historiques nécessitent la création de dispositifs totalement nouveaux, mieux en rapport avec l'état des rapports de force »¹⁴. Le point de départ de notre analyse repose sur cette hypothèse : que la corporéité doit être envisagée autrement que dans sa domination disciplinaire, notamment sous les modes spécifiques du *contrôle* et ce depuis que nous sommes entrés dans une configuration néolibérale, mondialisée et numérisée du capitalisme ; en d'autres termes, que le néo-li-

¹¹ Nous renvoyons ici à l'étude réalisée par TVERDOTA, G., « L'État social actif et ses pauvres. Réflexions sur la dimensions culturelle des politiques d'activation », publication ARC, 2017. URL : <https://arc-culture.be/blog/publications/letat-social-actif-et-ses-pauvres-reflexions-sur-la-dimension-culturelle-des-politiques-dactivation/>

¹² Voir MARION, N., « La chalandisation du non-marchand. Une convergence des luttes entre les associations et leur public ? », Publications ARC, 2017. URL : <https://arc-culture.be/blog/publications/la-chalandisation-du-non-marchand-une-convergence-des-luttes-entre-les-associations-et-leurs-publics/>

¹³ Voir l'article de ANDRIANNE, P., « Les asbl bientôt intégrées au Code des sociétés : quelques enjeux », dans *La Revue Nouvelle*, n°6 | 2017 (72e année), pp.9-13.

¹⁴ RAZAC, O., *Op.Cit.*, p.23.

béralisme trouve dans le *contrôle* son *mode spécifique* d'exploitation, d'aliénation et de domination du corps et des forces des sujets de la souveraineté sociale. À la question du contexte qui rend possible notre analyse, il nous faut donc répondre, d'abord, qu'il y a une distance temporelle irréductible entre notre présent et les disciplines modernes et, ensuite, que l'analyse doit s'orienter à partir du paradigme du *contrôle*, ce qui « revient en effet à penser l'articulation de nouveaux dispositifs de pouvoir, définis par contraste avec les dispositifs de type disciplinaire »¹⁵.

a. Des crises des disciplines au développement et au renforcement du contrôle

L'idée que nous sommes, aujourd'hui, entrés dans un paradigme nouveau désignable comme celui des sociétés de contrôle est formulée par Gilles Deleuze dans de très brèves interventions qui ont ouvert un champ d'investigation très important -, en particulier depuis que le capitalisme est entré dans ce que l'on nomme l'ère du numérique, caractérisée bien entendu par le développement des technologies numériques, mais également par tout un nouvel ensemble de techniques de surveillance, d'identification et de

profilage qui prennent place au sein d'un espace inédit dans l'histoire de l'humanité : l'espace numérique virtuel, plus communément nommé le « cyberspace ». Mais en deçà de cette problématique essentielle de la virtualisation du réel, il nous faut revenir sur ce que peut bien signifier le passage de la discipline au contrôle.

Dans un premier temps, il faut mettre en lumière l'altération de *la technique fondamentale aux sociétés disciplinaires, à savoir l'enfermement*.

*[...] les sociétés disciplinaires, c'est ce que nous sommes en train de quitter, ce que nous ne sommes déjà plus. Nous entrons dans des sociétés de contrôle, qui fonctionnent non plus par enfermement, mais par contrôle continu et communication instantanée.*¹⁶

Il s'agit donc de mesurer combien les mécanismes de régulation du champ social, en particulier au niveau des segmentarités classiques de la vie humaine (de la famille au travail en passant par l'école/l'université, et au risque de l'hôpital, de l'armée, de la prison), abandonnent les techniques de clôture et d'enfermement au profit d'une sécurisation permanente des espaces ouverts et de nouveaux quadrillages « qui investissent tous les domaines de la vie humaine : le travail, la santé, l'éducation, les loisirs, etc. et dont

¹⁵ SABOT, P., « Une société sous contrôle », dans *Methodos* [En ligne], 2012 | 12, mis en ligne le 06/03/2012. URL : <https://journals.openedition.org/methodos/2941>

¹⁶ DELEUZE, G., *Pourparlers*, Paris, Minuit, 1990, p.236.

l'efficacité tient à ce qu'ils se fondent dans le décor, qu'ils passent inaperçus et sont parfaitement intégrés à la vie quotidienne des individus qui en forment les relais efficaces et souvent bienveillants »¹⁷. Il suffit de penser à la virtualisation de certains dispositifs (*le G_{lobal} P_{ositionning} S_{ystem}*' l'hyper-connectivité surveillée, le système du Big data, le contrôle continu de l'état médical et le développement des soins à domicile, les peines alternatives au carcéral classique, l'évaluation continue et le système des compétences au sein des écoles, etc.) pour mesurer, intuitivement, combien la question de l'enfermement entre aujourd'hui en crise. En d'autres termes, de l'enfermement au contrôle, on peut pointer deux processus, deux mécanismes fondamentaux à notre société contemporaine : la totalisation des dimensions humaines sous l'exercice du pouvoir comme contrôle continu (1), et l'invisibilisation (et virtualisation) des mêmes dispositifs concrets du contrôle, de la surveillance et de la direction des individus (2). Au premier mécanisme correspond le passage des milieux d'enfermement aux *milieux ouverts et flexibles* et au second le développement des systèmes numériques qui remplacent les systèmes analogiques. Nous nous concentrerons dans cette introduction sur le seul premier point. Le second aspect devra faire l'objet de travaux futurs qui

n'auront hélas pas place ici.

b. Espaces flexibles et généralisation du modèle de l'entreprise

Le premier axe fondamental du contrôle est donc celui d'un nouvel aménagement de l'espace, qui n'agit plus ni avec les mêmes assignations identitaires, les mêmes frontières, les mêmes temporalités, ni avec les mêmes contraintes. Ces nouveaux espaces remplacent les milieux clos du disciplinaire pour une culture maximalisée de *l'ouverture*, celle d'espaces souples capables d'assumer, dans le même temps, la multiplicité de leurs fonctions potentielles : il est de moins en moins nécessaire de délimiter les lieux par rapport à leur fonction, au type de pouvoir qui s'y exerce, car tout espace est devenu, en puissance, la fonction d'un pouvoir multiple, au point où la distinction entre un bureau, une entreprise, la rue, un commerce, une prison ou tout autre espace devient floue. Eu égard à ce qui nous occupe, il y a par exemple de moins en moins de discontinuité perçue entre une association à visée émancipatoire et un organisme de contrôle mis en place par l'État : est intériorisée l'idée que l'espace de l'un peut très bien être modulé par la fonction de l'autre, sans pour autant que la physique et la logique des lieux n'en indiquent le moindre signe.

¹⁷ SABOT, P., « Une société sous contrôle », *Loc.cit.*

*Ce que l'on appelle ici le contrôle consiste à intégrer le corps et les désirs des individus dans le fonctionnement des dispositifs de pouvoir, des institutions, du système social. De plus le contrôle doit pouvoir s'exercer en milieu ouvert, des individus en mouvement aux flux de masse. Le blocage est devenu majoritairement contre-productif, il s'agit aujourd'hui de pouvoir mesurer, évaluer, modifier les déplacements, les productions, les comportements tout en les gênant le moins possible.*¹⁸

Ces « milieux ouverts », qui forment la poursuite directe de l'oxymore du concept de « liberté surveillée » propre à la logique carcérale, définissent en réalité une évolution sociétale beaucoup plus large, qui est celle de la généralisation du modèle de l'entreprise d'une part et de l'exploitation préférentielle du désir des citoyens en lieu et place de la contrainte de leurs inclinations d'autre part : de part en part, il y a une tendance à la flexibilisation des logiques de clôture du capitalisme moderne. L'idée étant que le pouvoir et le contrôle doivent pouvoir, s'ils désirent rester efficaces, être modulés à l'infini, s'adapter à la diversité des situations.

Les espaces flexibles consacrent, en effet, le développement d'une domination complète de la logique entrepreneuriale caractéristique du néo-libéralisme. La généralisation du modèle de l'entreprise, depuis les macro-ins-

titutions jusqu'à l'individu, définit précisément ce nouvel espace sociétal dont la matrice est, cela va de soi, le marché et ses lois capables d'y assurer, par le régime dérégulé de la concurrence, contrôle et pression permanents. Si l'on se demande ce que peut bien signifier l'adjectif « néolibéral », il est évident que la promotion de la flexibilité absolue constitue une première réponse évidente.

*Ainsi s'instaurent le règne absolu de la flexibilité, avec les recrutements sous contrats à durée déterminée ou les intérimés et les « plans sociaux » à répétition, et, au sein même de l'entreprise, la concurrence entre filiales autonomes, entre équipes contraintes à la polyvalence et enfin, entre individus, à travers l'individualisation de la relation salariale : fixation d'objectifs individuels ; entretiens individuels d'évaluation ; évaluation permanente ; [...] exigence de l' « autocontrôle » qui étend l' « implication » des salariés, selon les techniques du « management participatif », bien au-delà des emplois de cadres.*¹⁹

Cette synthèse par Pierre Bourdieu des modalités spécifiques à l'exercice d'entreprise néolibéral définit, à notre avis, la caractéristique générale des oppressions du capitalisme dans la société du contrôle : flexibilité, adhésion individuelle, contrainte responsabilisée et individualisée, évaluation permanente, exploitation des désirs

¹⁸ RAZAC, O., *Op.Cit.*, p.60.

¹⁹ BOURDIEU, P., « L'essence du néolibéralisme », dans *Le Monde Diplomatique*, mars 1998, p.3.

et implication totale de l'individu, omniprésence du contrôle de soi et de sa « performance » : en peu de mots, totalisation des dimensions individuelles et collectives sous un régime d'adhésion consentie à la production de richesses (c'est-à-dire avant tout de profits), elles-mêmes supposées garantes de la liberté individuelle des agents sociaux. La société de contrôle est donc, d'abord, tout un ensemble d'agencements concrets qui transforment l'espace social en un quadrillage entrepreneurial contrôlé par les exigences d'un marché censé exploiter la totalité des puissances des individus et de leur environnement ; c'est « une sorte de machine logique, qui se présente comme une chaîne de contraintes entraînant les agents économiques »²⁰.

cette lecture du néolibéralisme rejoint, en ce sens, cette idée d'un monde

*où l'usine a cédé la place à l'entreprise. La famille, l'école, l'armée, l'usine ne sont plus des milieux analogiques distincts qui convergent vers un propriétaire, Etat ou puissance privée, mais les figures chiffrées, déformables et transformables, d'une même entreprise qui n'a plus que des gestionnaires.*²¹

La société du contrôle, que l'on peut

assimiler à la société néolibérale et postmoderne, est une société d'entreprise, où l'on n'en a jamais fini avec la *gestion* : de soi, de son corps, de sa santé, de ses projets, de ses moyens, de son profil, de son pouvoir d'achat, de sa culture, de sa légalité ; de son capital, économique, social et culturel. Parmi toutes les dimensions spécifiques du paradigme du contrôle, il nous semble donc que celle de l'entrepreneuriat continu est la plus décisive, tant elle définit – en réalité – la formule la plus transversale de notre temps, et celle qui impacte le plus directement les « publics populaires » visés par les secteurs social et culturel : la logique d'oppression des pauvres propre à l'État social actif, les motifs nécropolitiques de l'activation des chômeurs et la disqualification sociale systémique des improductifs²² sont autant de cas-symptômes de ce paradigme généralisé du contrôle de l'entrepreneuriat continu dont nous venons de faire brièvement état. Le rôle des anciennes institutions disciplinaires telles que l'école, l'hôpital ou l'usine, qui était de produire une subjectivité adaptée aux exigences de la société productive est, aujourd'hui, assuré par la contamination politique globale de l'entrepreneuriat continu,

²⁰ *Ibidem*.

²¹ DELEUZE, G., *Pourparlers*, Op.Cit., p.245.

²² Nous faisons, ici encore, référence à l'étude réalisée par l'ARC en 2017 : TVERDOTA, G., « L'État social actif et ses pauvres. Réflexions sur la dimensions culturelle des politiques d'activation », publication ARC, 2017. URL : <https://arc-culture.be/blog/publications/letat-social-actif-et-ses-pauvres-reflexions-sur-la-dimension-culturelle-des-politiques-dactivation/>

faisant – par là même – des entreprises (particulièrement les multinationales) de véritables agences du contrôle sociétal.

c. Intériorisation et subjectivités contrôlées : produire des producteurs-consommateurs

Hardt et Negri, auteurs de l'essai *Empire*, exposent très justement cette nouvelle organisation du pouvoir des sociétés capitalistes post-modernes, qu'ils qualifient de politique « impériale » :

*Les grandes puissances industrielles et financières produisent ainsi non seulement des marchandises, mais aussi des subjectivités. Elles produisent des subjectivités d'agents dans le cadre du contexte biopolitique : besoins, relations sociales, corps et esprits – ce qui revient à dire qu'elles produisent des producteurs.*²³

L'enjeu principal d'une société du contrôle peut toujours être lu comme celui d'une maximisation de la productivité des individus et des structures, mais dans un rapport où l'énergie requise pour cette maximisation émane directement des individus contrôlés, de leur envie et de leur subjectivité propre : les sujets du pouvoir ont et doivent avoir, en réalité, envie et désir de participer à l'organisation sociale. Il

s'agit moins en société de contrôle de contraindre le corps des travailleurs/producteurs à des habitudes, des compétences et des réflexes conditionnés de façon disciplinaire (dans un jeu de sanction/récompense et peine/plaisir) mais bien de susciter en continu des besoins, des envies, attentions et désirs qui, subjectivement autant que corporellement, font de chaque citoyen un corps où consommation et production ne sont plus différenciées, mais purement continues²⁴ : un corps où obéissance consentie et productivité sont alignées.

Cette évolution de l'orientation subjective appelée par le pouvoir rend particulièrement difficile de décoder ce qui, aujourd'hui, constitue une oppression comme telle, tant les sujets des sociétés de contrôle adhèrent subjectivement aux motifs objectifs de leur exploitation. L'éclairante analyse d'Olivier Razac explique avec précision comment, sous différents aspects, les sociétés de contrôle poursuivent les objectifs disciplinaires de création de subjectivités dociles, « mais en les adaptant à l'ensemble des dispositifs sociaux, ouverts et fermés »²⁵. Nous reprenons ici la structure de son argumentation :

« Les dispositifs de contrôle

²³ HARDT, M., NEGRI, T., *Empire*, Paris, Exils (coll. 10|18, Fait et cause, n°3635), 2000, p.58-59.

²⁴ Nous renvoyons ici à notre analyse « Qu'est-ce que le Digital labour ? Aliénations et exploitations en société numérique », publication ARC, 2018. URL : <https://arc-culture.be/blog/publications/quest-ce-que-le-digital-labour-exploitations-et-alienations-en-societe-numerique/>

²⁵ RAZAC, O., *Op.Cit.*, p.60.

ne produisent pas l'énergie de leur propre fonctionnement. Ils émettent des informations, dont le coût énergétique est très faible, pour guider les dépenses d'énergie de leurs composants. [...] On n'a plus besoin de matons, ni de matraques parce qu'on donne vraiment envie de participer »²⁶. Cet argument explicite, en l'état, ce que nous expliquions précédemment :

(1) « les dispositifs de contrôle reposent sur l'énergie que leurs sujets sont capables d'y injecter volontairement. D'une certaine façon, le concept même de contrôle désigne un type d'oppression très singulier et oxymorique, presque humoristique : à la lettre, on peut parler d'une oppression *inclusive* et *participative*. Le citoyen du contrôle veut être productif, valorise le surtravail, justifie son exploitation (parce qu'il « doit faire ses preuves », parce que « ce n'est pas un assisté »), reste absolument disponible pour ses supérieurs, désire ne pas tomber malade pour ne pas nuire à son entreprise, adopte la culture de son entreprise, peut valoriser toutes ses compétences et habitudes, accepte qu'on le surveille (il n'a « rien à cacher »), etc.

(2) « Les règles du contrôle sont intériorisées et revendiquées. Les contraintes sociales sont moins vécues comme émanant d'institutions dogmatiques, fixes et situables qu'appréhendées comme des conséquences naturelles d'un état de fait, comme les données inévitables d'un monde. Obéir, ce n'est plus s'assujettir à une norme centrale, c'est jouer un rôle parmi les multiples individualités compatibles avec les dispositifs. [...] Il suffit d'être soi pour être un bon élément. »²⁷ La distinction entre la discipline et le contrôle correspond à la différence stratégique entre la *répression de la conflictualité* et la *domination par le consensus*. Le mode opératoire des structures sociétales du contrôle est précisément d'aligner l'autonomie individuelle sur l'hétéronomie des normes supposées par le capitalisme, à la façon d'un contractualisme social généralisé, tacite ou non et dominé par l'idée du consensus entre parties. L'individu contrôlé est paradigmatiquement celui de la relation contractuelle employé-patron, où les contractants sont prétendument libres et égaux, relation qui est étendue à l'entièreté du champ social : c'est l'idée d'une collaboration fondée sur l'intérêt bien compris, l'arbitraire contractuel

²⁶ *Ibid.*, p.112.

²⁷ *Ibid.*, p.113.

de la relation, l'individualisation des risques et le consentement volontaire à l'autorité de contrôle (car cette dernière mesure la performance, l'intégration, la productivité sur lesquelles repose le gain du contrat). Ce fait est particulièrement visible dans l'espace numérique : l'entière des dominations peu ou prou actives à travers les réseaux connectés est justifiée par un consentement semi-tacite (via cookies et conditions d'utilisation) qui exprime cette idée naturalisée que tout gain/profit tiré d'une structure suppose un consentement au contrôle passif de notre activité et à la valorisation financière de cette dernière. Ce consentement tacite est, à la lettre, ce qui justifie l'usage du terme *contrôle*, dans la mesure même où ses effets sont totalement intériorisés.

- (3) « Les objectifs d'un dispositif de contrôle tendent à être les mêmes que ceux de ses membres. Les intérêts personnels s'alignent réellement sur les intérêts fonctionnels. Contrairement à la discipline, le pouvoir de contrôle fonctionne plus au plaisir qu'à la peine. Il propose survie, confort et petites jouissances contre une docilité

d'autant plus facile qu'elle peut prendre un très grand nombre de formes. Dans la mesure où toutes les formes d'existence tendent à dépendre directement des dispositifs de contrôle, il suffit de vouloir survivre pour être un collaborateur »²⁸. Ce dernier point, qui poursuit strictement le précédent, est fondamental pour saisir l'ampleur d'une telle évolution : l'intégration consentie au système du contrôle est, en réalité, toujours un consentement à l'intégration totale de la vie elle-même dans les logiques du pouvoir (ce que, donc, l'on nomme classiquement le « biopouvoir »²⁹). Mais si la société disciplinaire avait des dispositifs localisés d'exercice de ce biopouvoir, la crise et l'ouverture de ces institutions n'en a pas dissolu la nature totalitaire. Au contraire, la crise généralisée des institutions modernes du capitalisme, de l'école à la prison en passant par les usines jusqu'à l'État lui-même, a en réalité étendu leur rôle – celui de (re)produire une vie et une subjectivité « bonnes », des sujets utiles à la reproduction de la structure sociale elle-même – à tout l'espace social, de sorte que désormais il suffit de (sur)vivre pour adhérer aux dispositifs

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Pour une approche globale de la question du biopouvoir et de la politique, on pourra se référer au texte introductif suivant : GENEL, K., « Le biopouvoir chez Foucault et Agamben », *Methodos* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 09 avril 2004. URL : <http://journals.openedition.org/methodos/131>

d'oppression.

D'une façon similaire, la crise de la prison signifie que la logique et les techniques carcérales se sont diffusées de façon croissante dans d'autres domaines de la société. La production de subjectivité, dans la société impériale, tend à ne pas se limiter à des lieux spécifiques. D'une façon ou d'une autre, on reste toujours en famille, toujours à l'école, toujours en prison, et ainsi de suite. Dans l'effondrement général, donc, le fonctionnement des institutions est à la fois plus intensif et plus extensif.³⁰

Cela permet d'entrevoir en quoi il est caractéristique de notre présent que l'*auto-entreprise* de soi soit devenue un modèle économique, social, culturel et politique : il ne s'agit plus de produire une subjectivité au travers d'institutions spécifiques et segmentées, mais bien de faire de la vie elle-même un travail continu de production d'une subjectivité adaptée au rendement, au rythme et aux autres exigences du capitalisme. Que la vie elle-même devienne le procès de réalisation d'une entreprise de soi consacre l'idée néo-libérale de l'entreprise généralisée. Ce renversement est, à notre avis, précisément la singularité qui définit les sociétés de contrôle.

Ces différents éléments demanderaient tous à être développés et analysés dans toute leur extension,

de façon à pouvoir décortiquer les angles précis des opérations qui y correspondent, leurs impacts sur les structures fondamentales du réel, etc. Nous ne pouvons bien sûr pas réaliser ce travail ici, et il faut nous contenter de les poser – d'une certaine façon – comme un axiome que notre étude veut, précisément éprouver. Dans la mesure où notre objet critique concerne les dominations contemporaines du corps dans les structures du capitalisme en général, mais aussi au niveau des associations socio-culturelles et de l'éducation permanente spécifiquement, il nous apparaît que le paradigme du contrôle fonde une matrice utile à une double exigence de notre travail : offrir un outil de critique externe, orienté vers la société et sa transformation, qui soit en même temps celui d'une auto-critique de nos pratiques, de nos catégories et du rôle que nos structures sociales et culturelles jouent au présent. L'idée de « paradigme » suppose, comme telle, que nous ne sommes pas en mesure de penser hors de lui, qu'au sein même de notre réflexion, nous produisons des éléments qui sont traversés par les logiques du paradigme : il est alors nécessaire d'assumer que nous sommes acteurs et relais d'une certaine forme de contrôle et que nos impératifs émancipatoires eux-mêmes s'inscrivent dans cette matrice politique du contrôle que

³⁰ HARDT, M., NEGRI, A., *Empire*, *Op.Cit.*, p.247.

revêt, aujourd'hui, le capitalisme mondialisé.

Il nous reste alors à tenter de trouver une voie méthodique pour éprouver notre raisonnement, c'est-à-dire une méthode qui permette, à la lettre, de penser le corps comme objet du contrôle sans simplement reproduire dans ce geste le cadre analytique que nous imposent les objectifs définis par les instances du contrôle lui-même. Dans notre cas, c'est l'État qui, via les décrets et textes réglementaires définissant l'action de l'éducation permanente, nous indique notre position eu égard aux fonctions du contrôle des populations auxquelles on s'adresse. Mais c'est justement au-delà de notre cadre de référence, et à partir d'un public plus large que celui auquel doit s'adresser notre travail prioritairement, que nous allons tenter de faire émerger notre hypothèse analytique : nous serons alors en mesure de comprendre comment font sens les différences sociales que nous construisons quotidiennement, par notre travail et par nos finalités culturelles et sociales. En d'autres termes, nous serons alors capables de nous situer dans un contexte d'analyse global.

2. PARTIR DE LÀ OÙ LA VIOLENCE S'EXERCE : DES MARGES AUX LOGIQUES GÉNÉRALES

Si nous tenons l'hypothèse d'une généralisation du contrôle par l'entremise d'un modèle social d'entrepreneuriat continu, il semblerait que les dominations contemporaines du corps s'intègrent dans des normes similaires : les traces de la violence sociétale sur les corps sont maintenant très indirectes, il n'est plus tolérable ni souhaitable que la violence disciplinaire soit explicite, l'idée dominante étant que l'intégration aux logiques productives du capitalisme doit passer par une adhésion et une intériorisation subjective de ces dernières. Cela pourrait laisser penser que la violence diminue ou a diminué sous l'effet du contrôle continu, et que son exercice ne se justifie et ne s'expose plus que dans des exceptions, rares et dispersées. D'évidence, cette idée est erronée et tout un ensemble de dispositifs continue à instituer des limites et des dominations par la violence : la fonction de police, de garde-frontière, les répressions de l'hors-norme, les situations d'exception qui autorisent l'intervention de l'armée au sein des villes, les violences propres au système judiciaire, les systèmes carcéraux d'exception (comme les centres fermés, par exemple), ainsi que l'ensemble de l'héritage disciplinaire continuent d'assurer aux sociétés « post-modernes » toute une puissance de répression dont chaque citoyen est en mesure de lire les effets directs. En revanche, il nous semble juste de pointer que

la fonction de ces répressions s'est elle aussi transformée, et que – capturée dans la rationalité du contrôle – elle est devenue surtout une fonction de *menace* et de *marginalisation*, dont la violence propre remplace l'ancienne brutalité répressive et directe du disciplinaire.

Plus précisément, la violence reste présente mais ne s'exerce plus ou le moins possible. La société de contrôle a besoin de dispositifs disciplinaires comme menace de marginalisation pour les mauvais éléments. Elle continue à exercer une véritable violence sur ses bords ou lorsqu'il se produit de l'imprévu au centre mais, pour la masse, cette violence n'est qu'un risque potentiel. Elle n'est qu'une possibilité, liée au décrochage de l'individu de toute forme utile de production [nous soulignons].³¹

Cette thèse de Razac conforte notre hypothèse générale et nous en donne un biais méthodologique important : dans le cadre d'une société du contrôle dominée par la logique de l'entrepreneuriat continu (c'est-à-dire de la production continue de producteurs), l'oppression et la répression visent, en dernier recours, l'*improductif* (sans en faire une cible exclusive). Elles tracent ainsi l'épure sociale d'une société de stigmatisation, marginalisation, exclusion et répression des improductifs. Nos sociétés contemporaines sont alors prises dans un syndrome de bipolarité politique entre un pôle social-démocrate hypernormatif

(une société dont les normes démocratiques sont hyper incorporées/ intériorisées) et un pôle totalitaire/ répressif qui, virtuellement autant qu'actuellement, constitue la voie par laquelle l'axiome capitaliste néolibéral s'impose comme l'horizon indépassable de nos sociétés.

Cette bipolarité de nos sociétés post-modernes a déplacé les lieux et les cibles de l'oppression et de la domination, et ses modalités d'action se distribuent aujourd'hui dans des concepts hybrides : répression démocratique, pauvreté structurelle, enfermement ouvert, surveillance consentie, urgence permanente, etc. La violence s'est virtualisée et est le plus souvent cantonnée à la menace, mais elle s'incarne dans toute son intensité sur les représentants des nouvelles marges sociales : les improductifs, nouveaux miroirs incitatifs et mobilisateurs des producteurs/consommateurs.

La violence virtuelle s'exerce rarement et après coup pour contrôler a priori les comportements de ceux qu'elle ne punit pas. Elle n'est pas une violence sur les corps de ceux qu'il faut discipliner, elle brutalise ceux qui n'importent plus pour mobiliser les productifs. Plus largement, les dispositifs de contrôle ne cessent de promouvoir certains styles d'existence et d'en disqualifier d'autres [...]. Ainsi, ils exercent une violence sur les représentations et les velléités d'existence qui couperaient les chaînes productives.³²

³¹ RAZAC, O., *Op.Cit.*, p.60.

³² *Ibid.*, p.114.

La violence bipolaire des sociétés de contrôle mise, pour les citoyens productifs, sur une violence physique minimale couplée à une violence symbolique très importante (par la peur, la menace d'exclusion, le stress, les risques de la pauvreté, etc.) qui, elle-même, passe par une brutalité sociale extrême sur les marges des sociétés, c'est-à-dire sur les improductifs : les désormais fameux « parasites » sociaux, les chômeurs, sans-abris, immigrés, grands précaires, malades et fous, criminels et délinquants, etc. Toutes ces catégories de populations incarnent aujourd'hui la masse écrasante et écrasée des dominé-e-s du capitalisme, répartie dans des segmentations spécifiques que la peur virtuelle de la violence et le contrôle continu ne cessent de générer. Comme le disent Hardt et Negri, « la peur de la violence, la pauvreté et le chômage sont bien, en dernière analyse, les forces premières et les plus immédiates qui créent et maintiennent ces nouvelles segmentations »³³.

Si la violence sur les corps est difficilement perceptible dans la masse des citoyens productifs ou, du moins, qui ont le potentiel de l'être, elle va en revanche s'exposer dans toute sa froideur aux marges et nous indiquer, par traces, les logiques qui organisent le système centralisé de nos sociétés. Si l'éducation permanente, dont le public

cible est à la frontière de ces marges et qui y observe encore de loin les stigmatisations réservées aux véritables exclus, veut comprendre ce que *s'émanciper* peut signifier aujourd'hui, elle a tout à gagner à partir des marges sociales et à s'y intégrer comme dans son horizon intrinsèque, tant il est probable que les efforts et les luttes qui forment le quotidien des marges soient une loupe de celles qui occupent son public préférentiel. Telle sera donc notre méthode d'approche pour la suite de cette étude : nous partirons des marges sociales contemporaines pour remonter jusqu'au cœur des pratiques de l'éducation permanente, en tentant de resituer les effets du paradigme que nous venons de décrire sur le corps et la corporéité des citoyens. Nous serons peut-être alors en mesure de résoudre notre paradoxe initial en répondant à la question : le corps est-il un objet pertinent du travail émancipatoire porté par les associations d'éducation populaire/permanente ?

³³ HARDT, M., NEGRI, A., *Op.cit.*, p.410.

CHAPITRE 2 — LE SPECTRE DE LA PRÉCARITÉ COMME PRODUCTION DE LA PRODUCTION

1. L'OPPRESSION CORPORELLE TOUCHE-T-ELLE TOUTES LES POPULATIONS ?

L'usage social du corps, dans ses valorisations comme dans ses exploitations, concerne a priori l'entière des populations qui forment le champ social, et à chaque strate, contexte, niveau correspond une façon variable de vivre et négocier avec les normes corporelles qui y sont en vigueur. On peut alors légitimement se demander si une catégorie sociale est plus pertinente qu'une autre pour penser les effets du capitalisme néolibéral sur le corps, ou à tout le moins pour induire d'un cas particulier les traits généraux de ces derniers. Un paradigme social et idéologique tel que celui du contrôle n'est pas structuré sur un ensemble de catégories sociales imperméables entre elles, mais – nous l'avons compris – sur un spectre global, un *continuum* fonctionnel de différences souples entre individus. Nos sociétés contemporaines, qui ont peut-être pour caractéristique propre de multiplier les différences et les micro-catégories sociales, ne cessent finalement de renvoyer chaque population à l'autre précisément sous la forme d'une différence, et ce, y

compris (voire essentiellement) par les corps.

En des termes plus simples, nous voulons mettre en évidence que chaque différence sur laquelle notre société construit l'ordre social doit être comprise comme une forme spécifique d'inclusion à la structure même de la société. Cette idée était celle de Simmel qui, à travers l'analyse de la pauvreté, y relevait combien cette marge exclusive faisait des pauvres des individus *à la fois dans la socialisation et en dehors d'elle*, et que cette logique d'échelle nuancée du corps social conditionne, en fait, une *attitude unitaire* de l'être social :

Peut-être est-ce là une attitude tout-à-fait unitaire de l'être social en tant que tel, [...] qui apparaît si différent de deux points de vue différents – un peu comme chacune de nos représentations est à la distance exacte de l'âme globale qui lui permettra de subir l'influence de son climat général : colorée, élevée ou réprimée, formée ou dissoute – alors qu'elle est en même temps une partie intégrante de ce tout, un élément de l'âme, qui n'existe que par la réunion et la fusion de ces éléments.³⁴

Tout l'enjeu d'une analyse structurale d'un paradigme est, à la lettre, de pouvoir faire droit à cette ambivalence fondatrice, et ce à la fois par la reconnaissance des spécificités de chaque différence qu'active le corps social et dans la compréhension du caractère organique, totalisé et « trans-

³⁴ SIMMEL, G., *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999, p.483.

versal » qu'implique toute *socialité*³⁵.

Dans *Empire*, Hardt et Negri posent que, justement, le format contemporain du capitalisme intensifie cette production de différences car il y trouve une fenêtre d'opportunité. En effet, au même moment où il divise infiniment les populations en minuscules sous-ensembles mercatiques³⁶, le capitalisme en assure par ailleurs la totalisation comme une société de marché globale :

*Des populations toujours plus hybrides et plus différenciées offrent un nombre croissant de « marchés cibles » dont chacun peut être traité par des stratégies de mercatique différenciées : une pour les homosexuels latinos âgés de dix-huit à vingt-deux ans, une autre pour les adolescents sino-américaines, et ainsi de suite. La mercatique postmoderne identifie les différences pour chaque marchandise et pour chaque secteur de la population, et module ses stratégies en fonction. Chaque différence est une opportunité.*³⁷

Cela laisse entendre que, sous cet angle, toute différenciation sociale (et a fortiori toute marginalisation) a une fonction d'usage et de reproduction des sociétés capitalistes. Cette problématique nous intéresse

ici justement parce que c'est souvent le corps qui, dans ce contexte, sert de support à ce *surcodage* des différences, et que l'exploitation de celles-ci offre aujourd'hui une méthode de contrôle social très importante. D'une certaine façon, nous voudrions montrer que, de la stigmatisation jusqu'à l'amélioration du corps, c'est bien une même logique structurante importante du capitalisme contemporain qui s'exerce : que l'exclusion/inclusion sociale des dominés a pour fonction de *conjur*er ce qui, en interne, menace le capitalisme. Mais, ainsi que nous l'indiquions précédemment, la mise en évidence d'un tel processus de domination, en particulier s'il a pour objet le corps, demande à ce que la spécificité de ses effets puisse être localisée, que la différence qu'il construit pour s'exercer n'opère pas gratuitement, de façon aléatoire ou purement uniforme. Au contraire, il nous faudra montrer que les oppressions spécifiquement corporelles ne sont pas distribuées de façon uniforme dans le champ social, mais que c'est cette non-uniformité qui assure à ce dernier sa cohérence et sa continuité. La question est d'autant plus cruciale

³⁵ Cette conception simmelienne est, par ailleurs, assumée comme grille de lecture de la pauvreté au sein de l'ARC : voir LÖWENTHAL, A., *L'activation des chômeurs, une injonction paradoxale ?*, Publication ARC, 2017 (url : <https://arc-culture.be/blog/publications/lactivation-des-chomeurs-une-injonction-paradoxale/>) et TVERDOTA, G., *Loc.Cit.*

³⁶ La mercatique désigne l'ensemble des techniques, actions et logiques à travers lesquelles une entreprise va vendre ses produits et/ou ses services en adaptant sa production aux consommateurs potentiels. En ce sens, elle décrit les opérations par lesquelles le capitalisme marchand construit ses publics de consommateurs.

³⁷ HARDT, M., NEGRI, T., *Empire*, Paris, Exils (coll. 10 | 18, Fait et cause, n°3635), 2000, p.197.

qu'elle préside à la saisie de ce qui, au sein de nos sociétés, est susceptible de pervertir l'ordre social, de le menacer à l'intérieur de ses propres logiques : en droit comme en fait, elle touche au problème de l'émancipation.

Il est donc fondamental d'avoir cette problématique à l'esprit dès lors que l'on s'apprête à opérer un choix analytique pour penser cette domination contemporaine du corps : par où commencer, c'est-à-dire quelles catégories sociales choisir pour exposer cette domination ? Eu égard à ce qui précède, il est évident que l'ambivalence des différences entre catégories de populations a toutes les chances d'impacter notre choix, et que notre analyse elle-même soit le relais de cet exercice catégoriel de la rationalité capitaliste contemporaine : la pertinence de notre choix pourrait être le produit des stéréotypes sociaux que notre posture sociale implique. De ce fait, il importe que ce choix soit pertinent méthodologiquement, eu égard aux quelques pistes déjà envisagées pour l'élaborer.

Lors de la formulation de notre première hypothèse sur la centralité du contrôle, il s'agissait d'indiquer que, à terme, ce dernier repose sur une double opération dont la fonction, idéologique, est la maximisation de la productivité : d'une

part, via un renforcement de l'*intériorisation subjective* des normes sociales correspondantes aux intérêts dominants par les populations et, d'autre part, par une marginalisation exemplaire de l'improductivité et de ses incarnants. Cette double opération s'intègre évidemment très bien dans le cadre que nous venons de poser (avec Simmel) tant, d'évidence, les personnes dites « improductives » sont pleinement intégrées au processus du contrôle social, et que sur les violences très dures que peuvent rencontrer les marges les plus exclues de la société se construisent des oppressions qui agissent en réalité sur tout le *continuum* fonctionnel dont nous parlions ci-avant. Les populations pauvres sont, dans cette perspective, totalement iconiques de ces doubles déterminations caractéristiques des sociétés de contrôle : toujours envisagées dans leur improductivité et par-là marginalisées, tout en étant le socle premier et fondamental de toute production effective, ou comme le signalaient Hardt et Negri,

dans les régimes biopolitiques de production et les processus de postmodernisation, le pauvre est un personnage soumis et exploité, mais néanmoins une figure de la production. C'est là que réside la nouveauté. Partout aujourd'hui, à la base du concept et du nom commun du pauvre, il y a une relation de production.³⁸

Cette hypothèse nous a donc

³⁸ *Ibid.*, pp.202.203.

conduit à postuler que l'analyse des dominations corporelles devait être envisagée depuis les marges précaires de nos sociétés. Mais il nous faut encore préciser comment et à quelle fin.

Deux arguments supplémentaires doivent pour cela être envisagés. Le premier est tactique, le second est théorique. Nous utilisons le terme *tactique* pour désigner l'intérêt méthodologique de l'argument, dont nous empruntons la formulation à Abraham Franssen :

C'est à la définition et au traitement de ses marges que l'on peut le mieux reconnaître les logiques sociales et culturelles dominantes d'une société. Derrière les figures successives du pauvre, du vagabond, du sous-prolétaire, de l'« exclu », du « SDF », on retrouve chaque fois l'imaginaire d'une société (son « modèle culturel »), le type d'intégration qu'elle promet et le poids des rapports de domination (« rapports de classe ») qui conduisent à désigner les catégories sociales considérées comme marginales, déficientes, déviantes, pathologiques. La catégorisation et le traitement de la pauvreté mettent toujours en œuvre les images historiques du sujet, les jugements normatifs et les rapports entre groupes sociaux propres à chaque époque historique, distinguant chaque fois de manière renouvelée « bons » et « mauvais » pauvres.³⁹

En ce sens, dans la perspective d'une analyse des normes intérieo-

risées d'une société donnée, partir des marges précaires permet de mettre en évidence des lignes fondamentales qui structurent l'imaginaire social et culturel général de cette même société. L'analyse des marges instituées par la précarité permet, alors, d'envisager en quoi les dominations dont nous parlons ici participent certes d'une économie du capital, mais également d'une culture spécifique qui l'englobe et d'une rationalité particulière qui la conditionne.

L'argument théorique, quant à lui, synthétise les deux premiers en fonction de l'objet de cette étude. Il s'intègre dans l'idée selon laquelle, tout au long du *spectre de la précarité* (allant des plus protégés au plus précarisés), les marques, stigmates et risques corporels jouent un double rôle paradoxal, à savoir d'être à la fois ce qui entérine et visibilise le passage du seuil de la pauvreté et de l'exclusion tout en étant ce par quoi la reconnaissance des « bons pauvres » intégrables est conditionnée. À la lettre, la corporalisation des oppressions est à la fois *précarisation et potentialisation*. Ce postulat théorique permet d'anticiper sur la finalité de notre analyse, à savoir de réévaluer le sens de l'émancipation à partir de la précarisation des corps productifs et de construire là le sens même d'une

³⁹ FRANSSEN, A., « Métamorphoses de l'exclusion sociale. Pauvre, vagabond, sous-prolétaires, exclu, SDF ? », dans *Revue Antipodes* [En ligne], publié le 16/12/2005. URL : <http://www.iteco.be/revue-antipodes/inclusion-ou-exclusion/Metamorphoses-de-l-exclusion>

théorie, non pas descriptive mais réflexive, du corps qui soit spécifique à l'éducation permanente.

Déconstruire ce paradoxe demande, *a minima*, que l'on puisse se donner un concept de la *précarité*, en particulier si on entend la distinguer du concept de *pauvreté*. En effet, si la pauvreté désigne une condition sociale mesurable et mesurée, la précarité nous semble fonder un concept spécifiquement post-moderne, tributaire des effets du contrôle que nous avons décrits préalablement et seul à même de traduire cette construction subjective conséquente des processus géminés de précarisation/potentiation, exclusion/intégration, stigmatisation/expression, etc. Nous pensons, avec Maryse Bresson, qu'il est « essentiel de combiner réflexion sur la précarité et réflexion sur la pauvreté, pour ne pas rester dans l'abstraction sur les aspects positifs et négatifs de l'incertitude et de l'autonomie, et se prémunir contre une vision trop enchantée de la (post) modernité »⁴⁰.

2. LE CONCEPT DE « PRÉCARITÉ »

Précarité et pauvreté sont souvent confondues et assimilées l'une à l'autre. Il est même fréquent que la précarité soit comprise comme subsumée par l'ensemble formé par la pauvreté, dans la mesure où elle servirait d'indicateur d'intensité des effets de la pauvreté (de la faible précarité à la grande précarité). La pauvreté est, de fait, une catégorie sociologique complexe, d'une part par l'ensemble de populations pourtant hétérogènes qu'elle regroupe sous l'intitulé d'un même statut social et d'autre part par la multiplicité de ses définitions. Les difficultés charriées par l'usage d'un tel concept pour mesurer la réalité qu'il circonscrit⁴¹ ne doivent pas occulter l'importance décisive qu'il revêt par ailleurs dans la quantification du degré d'inégalité de nos sociétés. La Belgique, par exemple, connaît aujourd'hui une augmentation du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, et les luttes mises en place contre ce phénomène ne parviennent pas à en réduire significativement la progression⁴². Ce type de mesure contribue à un usage du concept de pauvreté comme *objec-*

⁴⁰ BRESSON, M., « La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie », dans *Pensée plurielle*, 2007 | 3 (n°16), p.16.

⁴¹ Voir MARION, N., « Objectivement pauvre, subjectivement précaire ou structurellement inégalitaire ? : quel concept se faire de la pauvreté ? », Publication ARC, 2018. [En ligne] : <https://arc-culture.be/blog/publications/objectivement-pauvre-subjectivement-precaire-ou-structurellement-inegalitaire-quel-concept-se-faire-de-la-pauvrete/>

⁴² Voir à ce propos le rapport du SPF *Sécurité Sociale* « Evolution de la situation et de la protection sociale en Belgique 2017 », disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/analyse-situation-et-protection-sociale-belgique-2017-fr.pdf>

tivation des situations de privation, du moins telles qu'elles sont normativement formulées, et officieusement comme une balise ou un *état des lieux* objectif de la pauvreté. *Cet état* de la pauvreté peine, en revanche, à faire valoir dans la pensée ce qui, de cette condition inégalitaire objective, s'intériorise et s'incarne dans les individus et leur subjectivité. Bien plus, et en conséquence, la pauvreté comme concept peine à ressaisir en quoi ce qu'elle génère comme effets au sein de la population a, comme tel, une fonction de régulation sociale et que, loin d'être accidentelle, elle est consubstantielle à l'exercice même des sociétés démocratiques capitalistes.

Le concept de précarité, quant à lui, n'a cessé de gagner de l'importance depuis les années quatre-vingt, et constitue aujourd'hui – avec celui d'exclusion – l'un des concepts centraux de la sociologie de la pauvreté⁴³. La pertinence et les raisons d'une telle évolution lexicale sont nombreuses et dépassent le cadre de notre propos actuel. Nous gardons seulement deux éléments essentiels de ce mouvement : précarité et pauvreté supposent des temporalités différentes (1) et des étendues d'application différentes (2). Elles ne permettent, en fait, pas

de penser la même chose.

(1) Si la pauvreté est une réalité historique et constitutive de l'ensemble des sociétés modernes et post-modernes (voire de l'ensemble des sociétés, tout court), la précarité peut, voire doit se lire comme une conséquence, ou un symptôme d'une mutation sociétale relativement récente, celle d'une fragilisation du système assuranciel de la sécurité sociale. Comme le remarque Régis Pierret, « la précarité est une expression des mutations de la société industrielle. Si elle peut englober la pauvreté, elle est un phénomène plus large, elle apporte un paradigme pour comprendre le monde dans lequel nous vivons »⁴⁴. En ce sens, la précarité doit se penser comme une *insistance* subjective qui se distribue sur tout le champ social et qui, loin de définir un état objectif et circonscrit, agit sur une temporalité globale de l'existence des individus. Au contraire de la pauvreté au sein de laquelle on entre en passant un certain seuil (variable) et dont on peut éventuellement sortir, la précarité insiste dans le temps et consacre une forme

(consulté le 04/07/2018).

⁴³ Pour une approche détaillée de l'évolution de cette notion et de son usage, voir BOUMAZA, M., PIERRU, E., « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », dans *Sociétés contemporaines*, 2007 | 1, n°65, pp.7-25.

⁴⁴ PIERRET, R., « Qu'est-ce que la précarité ? », *Socio*, 2013 | 2, [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/socio/511>

de fragilité permanente de l'existence. Suivant les mots de Boumaza et Pierru, « le terme de précarité balise un espace de la *fragilité* ou de la *vulnérabilité* sociale et économique qui est marqué par un rapport *incertain* à l'avenir. Ou, si l'on veut le dire autrement, la précarité renvoie à une insécurité multiforme »⁴⁵. Si donc la pauvreté fonde un risque objectif, la précarité en est la menace permanente, inégalement vécue et ressentie par les différentes classes sociales mais néanmoins réelle et active pour chacune d'entre elles. La précarité définit donc cette temporalité intériorisée de l'insécurité permanente qui assure aux individus une angoisse existentielle contre laquelle ils ne cessent de lutter. En ce sens, elle est *antérieure* à la pauvreté.

(2) Suivant ce premier aspect, il est évident que le concept de précarité s'applique sur un ensemble social beaucoup plus large que celui de la pauvreté. Là où cette dernière forme un espace périphérique, relativement défini par rapport aux classes moyennes et nanties, la précarité suit un mouvement transversal à chacune de ces strates, en se distribuant

avec une intensité variable sur chaque strate de la société, de son centre jusqu'à sa périphérie (si l'on se donne, ici, un modèle concentrique de la société des classes allant du centre le plus nanti aux périphéries de plus en plus pauvres). La précarité touche aussi bien, en effet, les travailleurs (même riches) que les « grands précaires » que sont les sans-abris : elle organise aussi bien la lutte généralisée des premiers pour éviter la pauvreté que la lutte généralisée des seconds pour ne pas mourir de pauvreté. Si l'on reprend notre premier développement, cette étendue d'application définit ce que nous nommions précédemment le *spectre de la précarité* : il assure à l'exercice social des différences entre catégories sociales une continuité, un terrain commun d'insécurité permanente qui, c'est notre hypothèse, convoque et autorise un réel où *contrôle* et *sécurité* sont devenus les motifs incontournable de la gouvernance capitaliste et néolibérale. De ce point de vue donc, la précarité définit le concept social correspondant directement à la culture du risque généralisé propre au néolibéralisme⁴⁶, faisant de l'existence sociale une lutte permanente de dépasse-

⁴⁵ BOUMAZA, M., PIERRU, E., *loc.cit.*, p.11.

⁴⁶ Voir à ce propos MIROWSKI, P., *Never let a serious crisis go to waste*, Verso, Londres, 2014. On

ment des risques encourus (le culte de la *réussite* en forme la matrice) : les pauvres ne sont plus une classe produite structurellement par un système social inégalitaire, mais bien les responsables individuels d'un mauvais calcul des risques. Le risque permanent fonctionne, à la lettre, sur la précarité permanente du vécu.

Ces deux aspects de la précarité sont précieux pour comprendre comment et pourquoi l'entrepreneuriat continu, que nous élevions comme une structure paradigmatique des sociétés de contrôle néolibérales, est construit sur une précarité continue des citoyens, insécurisation dont l'objet est en réalité l'intériorisation la plus forte de *l'amour du risque* promu par le néolibéralisme comme ce qui rend autonome, digne, socialement intégré. Pour reprendre les mots de Mirowski, « le risque est l'oxygène du soi entrepreneurial, mais aussi le moyen par lequel l'échec est nettoyé de sa valence politique. L'échoué devrait accepter le verdict du marché sans se plaindre ou demander de l'aide. L'insécurité est l'incubateur du complot du risque. »⁴⁷ Si l'on peut lire dans la précarisation du champ social une voie structurelle d'*intériorisation* et d'*imposition* d'une logique et d'un fonctionnement nécessaires

du capitalisme néolibéral, il demeure à établir qu'*intériorisation* et *incorporation* sont deux processus connexes et que la production de subjectivités ne peut jamais s'envisager dans un monde sans corps, monde qui serait purement abstrait. Les structures du néolibéralisme ont donc une façon d'exercer un pouvoir dont le corps des individus est et sera – nécessairement – l'objet, le moyen, le support : dans la précarité généralisée, quel statut et quelle fonction peut donc prendre le corps et ses attributs ?

3. LE CORPS DES PAUVRES COMME DÉCOR DU THÉÂTRE DE LA CRUAUTÉ NÉOLIBÉRALE

a. Le sadisme quotidien

De quelle violence le corps des pauvres est-elle le spectacle ? Nous voudrions répondre à cette question en poursuivant une intuition développée par l'économiste Philip Mirowski quand, dans le cadre d'une analyse de ce qui permet et a permis quotidiennement au néolibéralisme d'intégrer l'inconscient culturel de nos sociétés, il envisage la fonction de l'oppression quotidienne des pauvres. Il formule l'idée d'un *sadisme quotidien* (« Everyday sadism ») de nos sociétés qui, sous

peut aussi se référer à l'article de CASTEL, R., « De la dangerosité au risque », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.47-48 (juin 1983), pp.119.127.

⁴⁷ MIROWSKI, P., *Never let a serious crisis go to waste*, *Op.Cit.*, p.96. (Traduction personnelle)

la forme d'un genre de théâtre de la cruauté, rend les citoyens gouvernables et mobilisables par le capitalisme néolibéral.

Mirowski mobilise un extrait de la *Généalogie de la morale* de Nietzsche pour construire son concept de cruauté. Nous le reproduisons ici :

Voici en quoi consiste l'équivalence : aux lieu et place d'un avantage, qui compense directement le dommage causé (donc au lieu d'une compensation en argent, en biens-fonds, en possession d'une chose quelconque), il est accordé au créancier une sorte de satisfaction en manière de remboursement et de compensation, — la satisfaction d'exercer, en toute sécurité, sa puissance sur un être réduit à l'impuissance, la volupté « de faire le mal pour le plaisir de le faire », la jouissance de tyranniser : et cette jouissance est d'autant plus vive que le rang du créancier sur l'échelle sociale est plus bas, que sa condition est plus humble, car alors le morceau lui paraîtra plus savoureux et lui donnera l'avant-goût d'un rang social plus élevé.⁴⁸

Ce passage décrit une construction particulière du raisonnement nietzschéen sur la volonté de punir comme découlant directement du rapport créancier-débiteur : la puissance de l'accumulation du capital, celle qui autorise à un individu la puissance de se faire créancier, entretient chez ce dernier un *sadisme*, une jouissance de la domination d'autant plus aigüe qu'elle s'or-

donne à l'idée d'une progression du sujet sur l'échelle sociale. Mirowski argue précisément que, face au spectacle de l'extrême pauvreté rampante que nous observons tous quotidiennement, « la culture du néolibéralisme quotidien tend à favoriser un ensemble d'attitudes qui rappellent la psychologie du créancier de Nietzsche »⁴⁹, précisément parce que derrière le spectacle de la (grande) pauvreté et de son malheur s'active une forme de jouissance intériorisée des non-exclus à se sentir exemptés de cette violence de l'exclusion.

La thèse de Mirowski, très brièvement restituée, consiste donc à considérer que le mode spécifique d'inclusion des pauvres à la gouvernementalité du néolibéralisme consiste à en faire les objets d'une exposition incarnée du risque transversal qu'est la précarité, empêchant les contradictions propres au néolibéralisme de produire au sein des populations productives du désenchantement ou de l'opposition, et ce précisément parce qu'elles jouissent du malheur des désenchantés.

Dans le théâtre de la cruauté néolibéral, on tourmente les pauvres ou les indigents précisément parce qu'ils sont prostrés. Ce genre de sadisme quotidien est enchâssé dans chaque scénario racoleur sur la crise, où les victimes sont enjointes à « partager leurs sentiments » sur leurs avis

⁴⁸ NIETZSCHE, F., *Généalogie de la morale*, 2eme dissertation, §5.

⁴⁹ MIROWSKI, P., *Never let a serious crisis go to waste*, *Op.Cit.*, p.130. (Traduction personnelle)

*d'expulsion et leurs pertes d'emplois ; [...] il est là, dans la ridicule et obligatoire fin «optimiste» de chaque récit d'échec afin de ne pas déranger indûment notre spectateur complaisant. [...] Cela sous-tend l'argument selon lequel les pauvres doivent nécessairement supporter le poids de l'austérité maintenant, parce que cela ne fera qu'empirer pour eux plus tard s'ils ne le font pas.*⁵⁰

Le théâtre de la cruauté néolibéral⁵¹ orchestre donc cette disposition subjective des peuples dominés à intérioriser l'idée que ne pas être mesure d'outrepasser la précarité fondamentale de l'existence relève du manquement ou de l'impuissance individuelle, d'une mauvaise gestion personnelle des risques sociaux. Bien entendu, il ne s'agit

pas ici de penser cette cruauté sous la forme d'une violence exercée comme un projet d'individus singuliers, mais bien comme l'effet d'un type de pulsionnalité caractéristique des états néolibéraux, dont la reproduction dépend aussi, suivant Mirowski, du renforcement des cruautés individuelles et institutionnelles⁵². En d'autres termes, le *sadisme quotidien* assure une fonction de contrôle du citoyen, sans cesse amené à « se discipliner » pour ne pas « tomber si bas », convaincu que la bonne stratégie, les risques, les intérêts bien compris, l'investissement personnel assurent à l'individu la réussite sociale : par-delà les privilèges que confère le capital, même faible, c'est le partage de la

⁵⁰ *Ibid.*, p.131.

⁵¹ Il est essentiel de citer, ici, l'édifiant article du journal néerlandophone *Rekto* :*Verso*, WIL-LEMSEN, P., « Eigen schuld, dikke bult. Precariteit als spektakelcultuur » (« Bien fait pour toi ! La précarité comme culture du spectacle »), dans *Rekto* :*Verso* [En ligne], mis en ligne le 29/06/2018. URL : <https://www.rektoverso.be/artikel/eigen-schuld-dikke-bult-precariteit-als-spektakelcultuur>. Analysant l'évolution étonnante de la présence des pauvres à la télévision, l'auteur raconte comment « souvent, de telles émissions révèlent une approche différente de la vulnérabilité : comment les concepteurs de programmes stigmatisent et humilient les pauvres à partir d'une position de luxe. De cette manière, la télévision commerciale [allemande] fait progressivement évoluer la précarité vers une forme de culture du spectacle. Cela au profit d'un agenda néolibéral. » (notre traduction). L'article regorge d'exemples de cette culture spectacularisée de la pauvreté.

⁵² La liaison entre sadisme et néolibéralisme est une question essentielle, qui mériterait de beaucoup plus amples développements. Elle tient notamment au sadisme politique, essentiellement orienté sur la question des *institutions* et de leur fonction, en tant qu'elles diffèrent des constructions *contractuelles* du champ social. Nous soulevons ici cette question à la suite de Gilles Deleuze qui, dans son étude sur Sade et Masoch, relevait que la pulsion sadique était associée aux mouvements de totalisation typiques des institutions : « On connaît la distinction juridique entre le contrat et l'institution : celui-là en principe suppose la volonté des contractants, définit entre eux un système de droits et de devoirs, n'est pas opposable aux tiers et vaut pour une durée limitée ; celle-ci tend à définir un statut de longue durée, involontaire et incessible, constitutif d'un pouvoir, d'une puissance, dont l'effet est opposable aux tiers. [...] l'institution se présente comme étant d'un ordre très différent de celui de la loi, comme rendant les lois inutiles, et substituant au système des droits et des devoirs un modèle dynamique d'action, de pouvoir et de puissance » (DELEUZE, G., *Présentation de Sacer-Masoch*, Paris, Minuit (coll. « Reprise », n°15), 1967/2007, p.68.). Cette lecture devrait nous autoriser à lire dans le proces-

jouissance du pouvoir et de son exercice qui sert d'arrière-garde à l'intériorisation systémique du capitalisme. Ce sadisme quotidien complète l'hypothèse de Loïc Wacquant sur la création d'un nouveau régime politique propre au néolibéralisme, qu'il nomme « Libéral-paternaliste » :

Il est libéral au sommet, envers les entreprises et les classes privilégiées, au niveau des causes de la montée de l'inégalité et de la marginalité sociales ; et il est paternaliste et punitif à la base, vis-à-vis de ceux qui sont déstabilisés par la restructuration de l'emploi conjointe au dépérissement de la protection de l'État providence, ou à leur reconversion en instrument de surveillance des pauvres.⁵³

Réciproquement, nous allons voir que, de l'autre côté de la barrière sociale, les pauvres, les grands précaires, les exclus, les marginalisés sont, pour survivre et louvoyer dans cette théâtralité sociale, amenés à fournir sur leurs corps les marques et les stigmates de leur exclusion, de leur indigence.

b. Reconnaissance par la souffrance : l'enjeu du corps

À la lumière des repères critiques dont nous disposons, nous pou-

vons désormais entrer dans les connexions intrinsèques liant *précarité* et *corporéité*. Si nous avons pu établir en quoi les pauvres marginalisés étaient les plus à même de nous révéler les effets de ces connexions, il nous reste à y trouver un point d'entrée concret. Suivant une méthodologie typique de l'éducation permanente, il nous a semblé que la verbalisation de la précarité commandée aux pauvres (celles de la mise en récit de ce qui justifie leurs demandes d'aide) lorsqu'ils tentent d'intégrer les dispositifs d'assistance, nous en fournirait l'expression la plus adéquate. En effet, *le récit de vie* adressé aux structures sociales est souvent l'une des formes du tribut payé par l'assisté en contrepartie de son assistance. Il s'y expose de ce fait – dans l'entrejeu de stratégies et de mécanismes d'adaptation et de négociation avec la norme – comment les personnes soumises à cet exercice y conçoivent ce que signifie s'intégrer et à quelles conditions s'obtient cette intégration (c'est-à-dire à quelles conditions ils peuvent faire reconnaître leur statut social). Comme le dit assez justement Didier Fassin,

Prestation sociale totale, la relation de don et de contre-don qui se noue autour des pauvres met toujours en

sus couplé du développement des sociétés de contrôle et du néolibéralisme (notamment dans la totalisation des populations sous les lois du marché capitaliste) un redéploiement des logiques de pouvoir institutionnelles, venant remplacer/parasiter/se surimposer aux logiques contractuelles typiques des sociétés républicaines de l'occident contemporain.

⁵³ WACQUANT, L., « *The penalisation of Poverty and the rise of Neoliberalism* », dans *European Journal on Criminal Policy and Research*, 9-4, hiver 2001, p.402. (Notre traduction).

œuvre bien plus que des échanges matériels [...]. Dans les sociétés contemporaines, contre les biens qu'ils reçoivent pour vivre, c'est leur vie même en tant que récit, mis en forme par eux et remis en bon ordre par les pouvoirs publics, qui est donnée.⁵⁴

Cette remarque est issue de l'étude menée par Fassin⁵⁵ sur le matériau récolté à l'occasion du lancement, en 1998, du FUS (Fonds d'urgence sociale) en France. L'État y avait mis en place un processus où le demandeur d'aide sociale présentait lui-même un dossier de demande où il était invité à mettre en récit, par auto-évaluation, l'urgence de son besoin. Le travail d'analyse de Fassin présente pour nous deux qualités utiles. Premièrement, l'échantillon est réparti en trois catégories qui couvrent à la fois des demandeurs travailleurs, des demandeurs allocataires du RMI et des demandeurs chômeurs, soit un spectre de précarité relativement étendu. Deuxièmement, il y choisit une lecture où les textes de demandes sont lus comme des *supplices*, c'est-à-dire comme expressions « d'une rhétorique de la misère où le solliciteur s'efforce de se conformer aux normes supposées de l'administration »⁵⁶. En ce sens, il se réfère à un matériau qui, précisément, est in-

timement connecté aux processus d'intériorisation de la précarité : les demandes écrites témoignent à la fois de ce que la personne précarisée pense être la perception externe de sa précarité (ce qu'on attend de lui comme personne précaire) et la façon dont il se pense lui-même précarisé (ce qui justifie, pour lui, d'être reconnu comme personne précaire). En d'autres termes, on y observe à la fois « une relation de *subjectivation* [...] en même temps que *d'assujettissement* [...] »⁵⁷. Cette bipolarité de l'exercice en fait, à la lettre, une expression très concrète de ce que les dispositifs de contrôle supposent pour être effectifs : liberté et contrainte conjuguées.

Si nous ne pouvons (malheureusement) pas entrer dans le détail des témoignages analysés, on peut y relever une récurrence des arguments liés à la souffrance du corps (maladies physiques et psychiques, suicides et dépressions, faim, hygiène, souffrances diverses, etc.). Elle nous indique combien, pour justifier l'accès à l'assistance, l'injonction à se justifier de ne pouvoir être productif (travailler, postuler, consommer, etc.) passe par une inscription corporelle de la précarité. Puisque les demandes sont formulées dans un dispositif de contrôle

⁵⁴ FASSIN, D., « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », dans *Annales. Histoire, science sociales*, 2000 (55e année) | n°2, p.956.

⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁶ *Ibidem*, p.959.

⁵⁷ *Ibid.*, p.961.

(chaque demande va être vérifiée, sans que les critères d'admissibilité soient explicites pour le demandeur), elles s'ordonnent toutes à la nécessité de construire un *espace de crédibilité* susceptible de convaincre l'administration en charge du contrôle que la bonne foi et la précarité du demandeur sont vérares. Dans cette dialectique entre un individu dominé et une institution dominante, le dominé est presque systématiquement conduit à traduire corporellement l'exposition de soi que le pouvoir exige de lui.

Il s'agit bien en effet de s'exposer au double sens de s'offrir à la vue et de se mettre en danger. Pour convaincre, [...] il faut donner à voir sa déchéance (« ma misère », « mes souffrances », « nous vivons dans un tiers monde ») et mettre son existence en jeu (« étant en position suicidaire », « je ne vie plus mais je survie »[sic]). En quelques lignes, un rapport de compassion, de sympathie et de proximité doit être créé : le lecteur dispensateur des secours doit être touché, émotionnellement, mais aussi presque physiquement, par le pathos de la situation.⁵⁸

Quand il s'agit de faire reconnaître une précarité afin d'obtenir une assistance, la domination opère en substituant au registre du droit et de la justice celui de la nécessité et de la compassion où le corps est, précisément, le témoin crédible du besoin. Les SDF « mancheurs »

connaissent très bien, également, l'importance tactique d'une telle exposition de soi, où l'ensemble des contraintes sociales qui s'appliquent à leur situation les amène souvent à « brandir une terrible proximité au «nécessaire» à l'urgence, au besoin physique », bien conscients que « c'est pour des raisons différentes que cet affichage est pénible pour ceux qui s'y livrent et pour ceux à qui ils s'adressent »⁵⁹. Bien plus, les lieux où une telle exposition de la souffrance corporelle est requise sont beaucoup plus nombreux que ces seuls exemples, tant les parcours dans lesquels sont contraintes d'évoluer les personnes précarisées ne cessent d'y faire référence : les consultations auprès des travailleurs sociaux, les contrôles conditionnant l'obtention des minima sociaux, les investissements divers au sein des associations, le passage par les centres médicaux, les centres de contrôle des activités de chômeurs, les dispositifs d'accueil d'urgence, etc. Autant de lieux où il est impérieux pour le précaire d'attester que, malgré une bonne volonté et la production d'efforts, sortir de la précarité est urgent car le corps et ses capacités sont atteints. Si, comme le dit Fassin, « l'exposé de la souffrance devient partie intégrante de la prise en charge »⁶⁰, alors on peut

⁵⁸ *Ibid.*, p.963.

⁵⁹ ARDUIN, P., MEMMI, D., « L'affichage du corporel comme ruse du faible : les SDF parisiens », *Loc.Cit.*, p.228.

⁶⁰ FASSIN, D., *Loc.Cit.*, p.980.

dire, d'une part, que la souffrance est une condition intrinsèque de l'inclusion et, d'autre part, que la visibilité de cette souffrance dépend de son incorporation. L'individuation subjective du précaire n'est alors rien d'autre qu'un *souffrir pour exister* dont l'habitus génère les qualificatifs usuels adressés vers les pauvres et qui leur forment une identité virtuelle intériorisable : diminués, sales, infirmes, idiots, fainéant et/ou oisifs, malades, toujours rivés aux besoins primaires, etc. Cette mise en scène contrainte du corps amoindri suit une logique identique à la construction de la performance entrepreneuriale pour laquelle l'évaluation permanente de la productivité des employés sert à distinguer ceux qui « tiennent » et ceux qui « craquent » : tomber malade devient souvent la seule façon de visibiliser la violence du rythme productif, en même temps que ces employés souffrants servent de balises d'encouragement aux objectifs d'hyper-performance de l'entreprise. Dans la société du contrôle par l'entrepreneuriat continu, « il ne s'agit plus d'un système d'adhésion narcissique à une organisation idéalisante mais d'un système de prescriptions idéales, sanctionnées socialement, qui oblige non plus à adhérer mais à faire comme s'il était

possible de réaliser l'idéal, au risque d'être fatigué d'être soi. »⁶¹

4. DU CORPS SOUFFRANT À LA VIOLENCE DES LUTTES : L'INSTITUTION DU CAPITALISME

a. Les droits suspendus par l'urgence

Cette lecture fait droit à un premier enjeu du corps dans les sociétés de contrôle contemporaines : le corps fonde une distinction essentielle de la régulation sociale, à savoir la distinction entre le droit des assistés et l'obligation d'assistance. L'urgence du corps souffrant autorise en effet, d'une certaine manière, la suspension de la centralité du droit et la restriction du devoir d'assistance. C'est ce que rappelle Fassin :

*En aucun cas, l'obligé ne doit se prévaloir d'un droit ; il y va du contrôle social de la misère. [...] le déploiement d'un dispositif d'exposition de la souffrance peut-il être vu comme un exercice imposé de subjectivation des pauvres, pour reprendre, en lui donnant une inscription sociale forte, la question que Michel Foucault avait mise au cœur de ses ultimes travaux.*⁶²

Comprenons qu'il est utile au maintien et à la reproduction du système social que la pauvreté soit conditionnée par son inscription corpo-

⁶¹ Voir JACOB, G., NATANSON, M., « La fatigue au travail, la fatigue du travail », dans *Imaginaire et Inconscient*, 2010, n° 25, cité dans CHARAZAC, V., « Le néolibéralisme au mépris du collectif. Souffrance au travail, management par objectifs et délitement des groupes », dans *Connexions*, vol. 94, no. 2, 2010, pp. 127.

⁶² *Ibid.*, p.981.

relle et soit limitée aux catégories spécifiques du *besoin*, car cette restriction permet d'abolir structurellement les revendications liées aux droits au profit des demandes d'assistance. La précarité est, en ce sens, un spectre social « pacificateur », très efficacement capable de « casser le militantisme » des assistés en circonscrivant systématiquement l'octroi de l'aide (et donc la reconnaissance des droits sociaux) à une exceptionnalité définie par l'urgence des besoins et non pas aux revendications légitimes qu'autorisent les droits sociaux fondamentaux des requérants. La solidarité sociale du néolibéralisme envers les pauvres et les marginalisés est ainsi presque systématiquement confinée à l'exceptionnalité de l'urgence phénoménalisée par l'atteinte sur le corps, par la menace d'une mort imminente ou à tout le moins possible, probable, apparente.

La mort du pauvre, qui demeure un « intolérable » social fort de nos sociétés, joue une fonction de régulation sociale forte dans la *nécropolitique* néolibérale : s'il faut toujours aujourd'hui éviter la mort des assistés, c'est néanmoins souvent au profit d'une vie caractérisée par « l'assujettissement implacable à un contrôle, un fichage, une surveillance et une évaluation continus de leurs actions, de leurs compor-

tements », une précarité en forme d'exercice du contrôle visant « l'empêchement par tous les moyens de laisser s'épanouir la vie dans ces corps, autrement dit la diminution de la puissance d'agir des opprimés »⁶³. Ce que s'autorise l'assistance est – en ce sens – de traiter une urgence sociale qu'elle ne cesse en réalité de produire elle-même en favorisant structurellement, nous l'avons vu, la production du corps souffrant, soit à la façon nietzschéenne d'une « compensation » au plaisir sadique animant la domination sociale, soit à la façon « impériale » d'une mise en danger permanente des protégés du capital par leur mise en proximité avec les corps amoindris, avec l'inégalité de la vie elle-même. « L'Empire est caractérisé par l'étroite proximité de populations extrêmement inégales, ce qui crée une situation de danger social permanent et requiert les puissants dispositifs de la société de contrôle pour assurer la séparation et garantir la nouvelle gestion de l'espace social »⁶⁴. À la diminution postmoderne des distances physiques entre classes sociales, et à la fin des segmentations classiques qu'imposaient les dispositifs disciplinaires et étatiques modernes, répond maintenant une distanciation intensive entre inclus et exclus dont le corps est à la fois *socle* et *témoin*. Notons, au passage, qu'une telle

⁶³ TVERDOTA, G., « L'État social actif et ses pauvres. Réflexions sur la dimensions culturelle des politiques d'activation », publication ARC, 2017, pp.14-15.

⁶⁴ HARDT, M., NEGRI, T., *Op.Cit.*, p.408.

distanciation s'intègre parfaitement bien aux idéologies de la « mixité sociale » et de la « diversité » socio-culturelle, tant une proximité de fait n'efface, en aucune façon, cette distanciation de fond dont nous faisons ici état : la mixité sociale peut donc servir de pur paravent inoffensif, masquant les exigences d'une égalité sociale réelle. Au sein d'un espace « mixte » continueront à parfaitement s'identifier, par et grâce aux corps, les écarts sociaux significatifs et les variations des « droits reconnus » à chacun : les riches reconnaîtront sans difficultés les pauvres, et inversement⁶⁵.

Cette opération de *reductio ad corpus*, médiée par l'exigence d'une incarnation du besoin comme trace de l'urgence ou comme stigmatisme de la précarité, tout en travaillant à mieux adapter le corps aux exigences du marché, est donc une façon de suspendre le droit et l'aspect « revendicatif » qu'il suppose. L'efficacité d'une telle opération repose sur au moins deux éléments. D'abord, sur l'intériorisation systémique d'un ensemble de mots d'ordre caractéristiques du capitalisme néo-libéral contemporain, enjoignant les individus à toujours plus de santé, de performance, d'autonomie, mais d'une façon qui

empêche ces concepts d'atteindre autre chose qu'une culture du soi individuel, *soi* dont les acquis seraient seulement le fruit d'une exception, d'un mérite, d'un effort, indépendants de toute structure et organisation collective.

*Par quels contresens et renversements de l'histoire l'autonomie émancipatrice serait-elle devenue responsable du déclin social et de la maltraitance individuelle ? N'est-on pas ici confronté à l'histoire d'un État protecteur qui l'est de moins en moins face à la montée en puissance d'un État néolibéral qui survalorise l'individu, sur le modèle du selfmade-man étatsunien, un individu victorieux, censé vivre, combattre, se défendre, « réussir » par lui-même, sans avoir besoin de solidarités collectives ni de protections étatiques.*⁶⁶

Cette survalorisation individuelle de l'obtention méritocratique des privilèges suspend le droit dans son extension fondamentale, à savoir de « garantir » plutôt que d'« auto-riser ». Or, suivant l'une ou l'autre option, il est évident que la nature des luttes mises en place varie fortement : on passe de luttes visant à mettre en place les conditions nécessaires à l'obtention de ce que garantissent les droits à des luttes visant à limiter les impacts des multiples et quotidiennes enfreintes aux droits, c'est-à-dire volontiers aux luttes dont les atteintes au

⁶⁵ Nous renvoyons ici à notre analyse MARION, N., « Toute mixité est-elle bonne à prendre ? », Publication ARC, 2017. [En ligne] : <https://arc-culture.be/blog/publications/toute-mixite-est-elle-bonne-a-prendre/>

⁶⁶ APPAY, B., « De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie », *Vie sociale* 2012/1 (N° 1), p. 30.

corps et à ses besoins fondent l'urgence permanente. En termes classiques, on passe de l'assuranciel à l'assistanciel sans jamais cesser de prétendre faire l'un au nom de l'autre et inversement. Citons, à titre d'exemple, la position critique mais néanmoins édifiante de Tushnet, penseur américain du « care » :

Il semble qu'il y ait des raisons pragmatiques substantielles de penser que l'abandon de la rhétorique des droits serait la meilleure voie à suivre pour l'instant. Les gens ont besoin de nourriture et d'abris en ce moment, et exiger que ces besoins soient satisfaits - que leur satisfaction puisse ou non être caractérisée aujourd'hui comme application d'un droit - me semble plus susceptible de réussir que de prétendre que les droits à la nourriture et au logement existants doivent être respectés.⁶⁷

Il ne s'agit pas d'y voir un effet de vérité ou de fausseté, mais bien de relever combien cette *politique du besoin* omniprésente aujourd'hui charrie une approche suspensive de la question du droit : approche qui, en dernier ressort, se justifie par l'exigence éthique supposée par la corporéité, par la précarité incarnée.

b. L'utopie néolibérale et son incarnation

Un second élément, connexe à la suspension du droit, qu'opère l'enjeu de la corporéité tient justement au problème des luttes et de leur nature. Comme le remarque Julien Damon,

la définition de l'exclusion, comme celle de la pauvreté, et le découpage de populations exclues et non exclues, étant en fait toujours arbitraires, la véritable question sociologique n'est pas celle du décompte des exclus, mais celle des relations d'interdépendances et des actions engagées en matière de lutte contre l'exclusion.⁶⁸

Nombre de luttes sociales essentielles, à travers le transfert d'enjeux que représente la distinction de la précarité corporalisée ou non, connaissent un infléchissement fondamental de leur fonction. La question fondamentale des luttes est à présent celle d'une *réduction permanente* des problèmes sociaux mais jamais (ou rarement) celle de leur *suppression* qui, elle, demeure un idéal de progrès que le néolibéralisme confine théoriquement à la réalisation hypothétique d'un marché parfait, total et harmonieux. Il existe ici quelque chose comme une hypostase messianique des luttes sociales, toutes orientées par la multiplication des besoins à combler et des calculs de risques, mais

⁶⁷ TUSHNET, M., "An Essay on Rights", dans *Texas Law Review* 62, 1984, p. 1394. (Notre traduction).

⁶⁸ DAMON, J., « 1. Déclin de la coercition et montée de la thématique de l'exclusion », dans *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF, 2012, p.56.

toutes pensées et ordonnées à la frustration permanente d'un objectif jamais atteint et perçu comme intrinsèquement inatteignable. Le néolibéralisme du contrôle, quand il investit l'organisation du travail et des luttes sociales, n'imagine pas abolir le système inégalitaire des classes sociales, « ce qui [lui] importe vraiment est que nous apprenions à externaliser nos plus gros problèmes sociaux aux entrepreneurs, qui sont les seules personnes capables d'utiliser le marché pour leur découvrir de vraiment grosses solutions »⁶⁹, c'est-à-dire de générer un marché de la protection sociale toujours en mutation, toujours précaire, dont les emplois supposent une adaptation permanente aux nouvelles fragilités du marché, aux nouveaux caprices idéologiques de la culture. C'est ce que synthétise Bourdieu comme un ensemble de *techniques* au service d'une utopie qu'est le néolibéralisme :

Autant de techniques d'assujettissement rationnel qui, tout en imposant le surinvestissement dans le travail, et pas seulement dans les postes de responsabilité, et le travail dans l'urgence, concourent à affaiblir ou à abolir les repères et les solidarités collectives.

L'institution pratique d'un monde darwinien de la lutte de tous contre tous, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui trouve les ressorts de l'adhésion à la tâche et à l'entreprise dans l'insécurité, la souffrance et le stress,

*ne pourrait sans doute pas réussir aussi complètement si elle ne trouvait la complicité des dispositions précairisées que produit l'insécurité et l'existence, à tous les niveaux de la hiérarchie, et même aux niveaux les plus élevés, parmi les cadres notamment, d'une armée de réserve de main-d'œuvre docilisée par la précarisation et par la menace permanente du chômage. [...] On voit ainsi comment l'utopie néolibérale tend à s'incarner dans la réalité d'une sorte de machine infernale, dont la nécessité s'impose aux dominants eux-mêmes.*⁷⁰

Ces mots de Bourdieu résonnent désormais comme la sanction exposée d'un effet pernicieux du néolibéralisme : d'apparaître comme un état de nature, ou comme le devenir inéluctable d'un état de fait incontestable (au propre comme au figuré). Cet état de fait confine alors les luttes sociales à différents paradoxes plus ou moins graves.

Premièrement, les acteurs des luttes vivent au quotidien un paradoxe classique à toutes les formes de luttes, à savoir de ne pouvoir éviter d'être pensées et agies que dans des termes et des actes qui appartiennent eux-mêmes à ce contre quoi elles s'opposent : de ce fait, elles ont toutes les chances d'en assurer la reproduction plutôt que l'éviction. Un exemple très évident de ceci peut être cherché dans la lutte contre le sans-abrisme, où l'urgence des situations dicte la priorité des choix et actes qui construisent

⁶⁹ MIROWSKI, P., *Op.Cit.*, p.355.

⁷⁰ BOURDIEU, P., « L'essence du néolibéralisme », dans *Le Monde diplomatique*, Mars 1998, p.3.

le secteur et orientent les chantiers prioritaires, mais où cette « urgence permanente » est précisément ce qui empêche la mesure critique des enjeux de la réinsertion dont ces chantiers sont eux-mêmes les vecteurs : tous les travailleurs de l'urgence sociale savent très bien qu'ils travaillent à réinsérer des personnes exclues dans le système qui a pourtant conditionné leur exclusion. Ils en sont d'autant plus conscients que l'urgence qu'impose l'état des corps des bénéficiaires de leur lutte est d'une violence telle, souvent quasi nécrotique, qu'elle balaie très vite la distance critique pourtant omniprésente dans les motivations de leurs luttes. En témoignage, par exemple, le texte de Chahr Hadji sur la situation bruxelloise :

Les associations qui prétendent soulager les personnes des difficultés de la vie poursuivent un objectif en vain : rendre la vie à la rue « confortable ». Il suffira pour elles de justifier leur « utilité » par un besoin primaire à satisfaire et de trouver ainsi « grâce » aux yeux du grand public pour bénéficier de nouveaux financements publics. Cette fragmentation des dispositifs et services s'inscrit parfaitement dans le contexte néolibéral actuel.⁷¹

L'urgence de soulager les besoins primaires et corporels des opprimés informe le contexte de lutte

d'une incapacité à y introduire une transformation structurale du modèle éco-socio-politique qui génère le sans-abrisme lui-même. D'évidence, cette incapacité ne peut ni ne doit induire une dévalorisation du travail réalisé par ces institutions et acteurs. Elle participe en revanche intimement à l'institution du néolibéralisme comme horizon indépassable de la société dont le fameux TINA thatchérien a, encore aujourd'hui, valeur de symbole : Pitseys et Thiry ont raison de dire que « cet horizon utopique est une condition nécessaire au succès du programme néolibéral »⁷². Toute la force d'une telle utopie performative repose, précisément, sur le caractère incarné de son effet : le corps tout entier en est l'objet d'inscription. Dans les mots d'Agamben, « le nouveau sujet de la politique n'est pas l'homme libre avec ses prérogatives et ses statuts, ni simplement *homo*, mais *corpus*, et la démocratie moderne naît proprement comme revendication et exposition de ce «corps» : *habeas corpus ad subjiciendum*, tu devras avoir un corps à montrer »⁷³.

⁷¹ HADJI, C., « De l'exclusion à la citoyenneté : un autre regard sur les sans-abri », *Pauvreté*, n°19, Juin 2018, p.9.

⁷² PITSEYS, J., THIRY, G., « Foule sentimentale. L'utopie néolibérale », dans *La revue nouvelle*, n°2 | 2017, p.62.

⁷³ AGAMBEN, G., *Homo Sacer. Vol 1 : Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 2016, p.111.

c. La matrice de la violence originaire

Un second paradoxe devrait nous permettre de conclure sur cette liaison intensive entre *précarité* et *corporéité* d'une part, mais surtout, d'autre part, sur l'enjeu de la domination des corps au sein des sociétés néolibérales de contrôle. Plus difficile à mettre en évidence mais dans la continuité de ce que nous venons d'expliquer, ce paradoxe éclaire – en fait – l'un des aspects fondamentaux du capitalisme et de sa complexité, à savoir d'être un mode de production spécifique qui, en particulier dans son paradigme néolibéral, ne s'impose qu'à travers la destruction systématique de la possibilité même d'une *collectivité* qui ne soit pas capitaliste. Ce paradoxe peut être dit *axiomatique* puisqu'il fonde une position radicale et par elle-même indémontrable du capitalisme contemporain, et peut être autrement formulé comme tel : il n'est, à l'ère du capitalisme mondialisé, de société *que* capitaliste. Cette idée, qui forme un genre d'axiome de l'institution imaginaire de la société de marché, nous pouvons en emprunter une première formulation marxiste et deleuzienne à Guillaume Sibertin-Blanc :

Le capitalisme est une économie qui détruit les possibilités anthropologiques des collectivités ; – le capitalisme est une anéconomie, ou il ne se définit comme économie qu'en redé-

*finissant l'économie elle-même et par négation de toutes les économies sociales non-capitalistes. En somme, le capital ne domine pas les « rapports sociaux » sans changer le sens de ces rapports et la manière dont ils font société, et ce en commençant par en détruire le caractère « social ».*⁷⁴

Cette position rejoint celle de Bourdieu qui lisait le néolibéralisme comme un travail politique de longue haleine construit sur des modèles « qui n'ont pratiquement jamais l'occasion [d'être soumis] à l'épreuve de la vérification expérimentale » et dont l'objet est « un programme de destruction méthodique des collectifs »⁷⁵. Si nous ne disposons pas ici de l'espace pour déplier toute la complexité d'un tel mouvement, nous pouvons en y relever ce qui, à partir du corps, y fait paradoxe dans les luttes sociales. Augmentant, par l'urgence des besoins et l'exigence d'une souffrance exposée, la distance entre intégrés et exclus, la fonction de la *précarité* généralisée implique une façon violente de ne jamais permettre la création de collectivités qui ne soient pas déjà préformées par une corporéité dominée, c'est-à-dire par la création d'une distance intériorisée entre les *victimes* (cuplabilisées) souffrant des prismes qu'impose le capitalisme et ceux qui ne veulent pas en souffrir davantage ou (ce qui revient presque au même) désirent en jouir davantage. Si bien

⁷⁴ SIBERTIN-BLANC, G., *Politique et état chez Deleuze et Guattari*, Paris, PUF, 2013, p.151.

⁷⁵ BOURDIEU, P., *Loc.Cit.*

que le fait de nouer un rapport social de lutte contre les structures dominantes du capitalisme est un événement qui se fait toujours à partir d'une incapacité à *percevoir* un monde légitime qui ne soit pas capitaliste, étant entendu (avec Bergson) qu'une perception, surtout lorsqu'elle est imposée, est un filtre sélectif de ce sur quoi le corps pourrait avoir un pouvoir ; de ce sur quoi ses puissances auraient une prise. Comprendre ce fait demande d'interroger la temporalité de la violence du pouvoir et de son exercice.

L'utopie performative du néolibéralisme dont nous parlions précédemment agit à la manière d'un mythe : d'une certaine façon, elle opère comme une matrice au sein de laquelle le devenir de chaque personne s'intègre et à la mesure de laquelle la constitution entière du réel s'ordonne. Hardt et Negri qualifient ce fait comme étant, justement, ce qui forme la nature *impériale* du marché : « Sous sa forme idéale, il n'y a pas d'extérieur au marché mondial : le monde entier est son domaine. [...] Dans cet espace lisse de l'Empire, il n'y a pas de *lieu* de pouvoir : celui-ci est à la fois partout et nulle part. L'Empire est *une u-topia*, c'est-à-dire *une non-lieu*. »⁷⁶ Cette puissance de l'institution néolibérale du capitalisme instaure une temporalité très particulière qu'il

est très difficile de mettre en évidence car elle est *originellement* invisibilisée. Puisque le capitalisme se donne comme *toujours déjà présent* sans avoir de lieu, la violence nécessaire à son imposition est intériorisée comme n'ayant jamais existé et, par conséquent, comme ne pouvant pas être l'objet d'une opposition : « dans cette formation historique nouvelle, il n'est donc plus possible d'identifier un signe, un sujet, une valeur ou une pratique qui soit « en dehors » »⁷⁷. S'il existe des luttes sociales intérieures à la matrice du capitalisme post-moderne et néolibéral, elles sont toujours décrites comme s'opposant à une violence *accidentelle* du système, à des obstacles temporaires de la paix primitive de l'omniprésent marché idéal.

*[...] il faut dire aussi bien qu'elle [la violence] a toujours-déjà eu lieu et qu'elle n'a jamais de « lieu » : toujours pré-supposée, mais comme forclosée [...]. La pacification étatique du champ social passe nécessairement par une violence première, mais qui s'efface pour ainsi dire dans son effet, et qui n'apparaît plus que « mythologiquement », rétrojetée dans la figure d'une violence originelle qui, à la limite, ne s'est jamais produite [...].*⁷⁸

Dans le modèle des états capitalistes qui nous sont contemporains, la seule violence légitime, étant monopole de l'État lui-même, va se construire temporellement dans

⁷⁶ HARDT, M., NEGRI, A., *Op.Cit.*, p.239.

⁷⁷ *Ibid.*, p.464.

⁷⁸ SIBERTIN-BLANC, G., *Politique et état chez Deleuze et Guattari*, *Op.Cit.*, p.65.

une forme très singulière d'*antériorité* absolue sur toutes les autres formes de violence, notamment dans le rapport au corps qu'elle impose. La docilité du corps eu égard à l'exigence originaire et matricielle de productivité que nous avons mise en évidence dans cette étude s'intègre entièrement dans ce rapport invisibilisé de la violence de domination du capitalisme néolibéral : elle ne cesse d'être, comme violence, effacée de toute perception sociale alors même que, comme on l'a vu, la souffrance devient le seul lieu dont on dispose pour se faire reconnaître (de sorte qu'on se trouve face à une souffrance sans cause). Qu'Adam Smith, pilier fondateur du libéralisme, ait théorisé l'agent du capitalisme comme une *main invisible* rappelle combien la pacification du marché repose, en première instance, sur un principe d'invisibilité. Dans les mots de Foucault, « l'invisibilité n'est pas simplement un fait qui, par suite de quelque imperfection de l'intelligence humaine, empêcherait que les gens se rendent compte qu'il y a derrière eux une main qui arrange ou qui lie ce que chacun fait par-devers lui. L'invisibilité est absolument indispensable. C'est une invisibilité qui fait qu'aucun agent économique ne doit et ne peut chercher le bien collectif. [...] Non seulement aucun agent économique, mais aucun

agent politique. »⁷⁹

Cette violence monopolisée et invisibilisée dont nous dressons ici un croquis restreint peut être définie comme la première prémisse d'une société organisée par le contrôle, société où la formation et le développement du corps joue – nous l'avons vu – un rôle déterminant, en particulier dans son intégration au sein d'un réseau de contraintes spécifiques, dominées par le rapport productivité-précarité.

*La monopolisation de la violence crée dans les espaces pacifiés un autre type de maîtrise de soi ou d'auto-contrainte. Au mécanisme de contrôle et de surveillance de la société correspond ici l'appareil de contrôle qui se forme dans l'économie psychique de l'individu. [...] En effet, l'individu est invité à transformer son économie psychique dans le sens d'une régulation continue et uniforme de sa vie pulsionnelle et de son comportement sur tous les plans. Dans le même sens agissent aussi les contraintes et forces non violentes, telles par exemple les contraintes économiques auxquelles les particuliers sont exposés dans les espaces pacifiés.*⁸⁰

Cette co-détermination entre les fonctions de contrôle, l'évolution néolibérale du capitalisme, sa mythification et le spectre de la précarité généralisée définit, comme tel, un paradigme de domination sociale. Celui-ci confine les luttes qui prennent place en son sein à s'inscrire dans une forme de méta-stabi-

⁷⁹ FOUCAULT, M., *Naissance de la biopolitique*, Paris, Seuil-Gallimard, 2004, p.283.

⁸⁰ ELIAS, N., *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, p.195.

lité : c'est-à-dire qu'elles deviennent une lutte pour les luttes ; une lutte pour que des luttes existent, pour la génération de territoires politiques qui opposent de nouvelles subjectivités, de nouveaux agencements capables d'expérimenter le corps sous d'autres puissances. À la lettre, nombreuses sont les luttes qui, aujourd'hui, s'appliquent à *visibiliser* les violences vécues, à les traduire dans l'espace politico-public : en peu de mots, à pervertir la pacification originaire du champ social en montrant combien elle charrie, en elle et par-delà sa mythologie, de dominations structurelles et explicites des individus. L'importance des luttes féministes, anti-racistes, les dénonciations des aliénations par le travail, la visibilisation des exploitations massives des travailleurs issus du tiers-monde, les luttes pour l'amélioration du traitement disciplinaire, carcéral et psychiatrique sont autant d'exemples (parmi beaucoup d'autres) de luttes actives qui, en premier lieu, demandent un déplacement de la subjectivité, supposent une monstration du caractère mythique de la paix sociale, s'ancrent comme régénération d'une conflictualité primaire, co-présente au paradigme politique et social contemporain. Toutes, de même, portent l'exigence d'une reconnaissance de la souffrance incarnée qu'emporte, dans son giron, l'ordre social du capitalisme tel qu'il est majoritairement intériorisé.

De quel format les luttes contemporaines deviennent-elles, *dans*

ce contexte, l'expression ? Elles deviennent elles-mêmes permanentes : elles dessinent, en sollicitant en permanence leurs acteurs et leurs spectateurs, un territoire subjectif où quelque chose comme « le politique » peut être vécu et expérimenté dans sa différence, et ce y compris par l'habitus corporel qu'elles permettent. De plus en plus, en réaction au contrôle permanent institué par les structures du néolibéralisme, les luttes se vivent et s'envisagent comme institutionnalisantes d'un nouveau paradigme politique, comme un contre-espace où peut s'individuer et s'incorporer une subjectivité politique alternative sans qu'elles soient, par ailleurs, en mesure de proposer, voire d'imaginer quel pourrait être un monde non polarisé par le capitalisme, ses contraintes et ses libertés. Ce fait touche parfois à une certaine ironie cynique des luttes, que résume Jeannine Verdès-Leroux :

L'attention et la « sympathie » pour les nouvelles luttes et pour la « bonne » classe ouvrière ne s'accompagnent-elles pas, bien souvent, d'un dédain pour les autres luttes, antipathie bien sûr rationalisée, transfigurée, jusqu'exprimée au nom d'une exigence de radicalité ? Comme si les luttes « radicales » étaient d'autant plus intéressantes qu'elles s'évanouissent dans un mécontentement sans projet ? Il faudrait s'arrêter au mot lutte et aux usages intensifs dont il fait aujourd'hui l'objet lorsque, cessant de renvoyer à la lutte des classes, se déclinant sous la forme « en lutte », sorte de désinence dont peuvent s'assortir tous les individus et les groupes possibles, ménagères, lycéens, prostituées, etc., il n'est plus que la variante « gauchiste » de la formule « en recherche » dont les courants récents de l'action catholique font un si grand usage.

Être « en lutte » devient un état d'esprit.⁸¹

En d'autres termes, les luttes sociales et politiques tendent aujourd'hui à diviser de l'intérieur l'ordre du capital en ouvrant un espace oppositionnel interne au champ social (espace où d'autres productions de subjectivité et d'autres rapports à la corporéité peuvent prendre place), sans avoir la capacité de se positionner véritablement dans un rapport d'extériorité avec le capitalisme lui-même. Toni Negri relève à juste titre qu'il s'agit

d'une deuxième forme de réponse au systémisme du contrôle étatique qui s'appuie sur la conscience que seule la sollicitation permanente des sujets sociaux peut permettre la refondation de la démocratie. Aujourd'hui, c'est non seulement « le démocratique », mais « le politique » qui se construit dans et par les luttes sociales. [...] Étudier les luttes sociales dans le contexte systémique du contrôle signifie alors se donner la capacité de vivre entièrement le paradoxe qui fait que là où le politique est censé se situer dans les structures de l'État, du contrôle, de la paix sociale, il n'y a plus de politique et il n'y a pas de démocratie.⁸²

Cette temporalité des luttes contemporaines indique aussi combien, à la source de toute politique et, a fortiori, au fondement de toute alternative politique, quelque chose

comme un rapport entre un processus critique et l'intériorisation de nouvelles logiques subjectives définit une exigence fondatrice. Ce rapport fondamental, que l'on peut nommer *émancipation*, est comme une contre-violence agissant comme levier d'une transformation sociale au moins possible. Il est ce qui autorise à penser que le projet émancipatoire est, par lui-même, susceptible de lever des devenirs socio-politiques nouveaux, la création de *droits nouveaux*. Suivant les mots de Benjamin,

La chose dure jusqu'au moment où soit des violences nouvelles, soit les violences précédemment réprimées l'emportent sur la violence jusqu'alors fondatrice du droit, et de la sorte fondent un droit nouveau pour un nouveau déclin. C'est sur la rupture de ce cercle magique des formes mythiques du droit, sur la suspension du droit, y compris les violences auxquelles il renvoie, comme celles qui renvoient à lui, finalement donc de la violence de l'État, que s'instaurera une nouvelle ère historique.⁸³

Sans aller jusqu'à la conviction de la possibilité d'une « nouvelle ère historique », la nécessité de penser l'institution d'une contre-violence origininaire et émancipatoire est aujourd'hui un nœud problématique très important pour les luttes sociales opposées aux multiples do-

⁸¹ VERDÈS-LEROUX, J., « Les « exclus » », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.19, janvier 1978 (« La guerre à la pauvreté »), p.64.

⁸² NEGRI, A., « Luttes sociales et contrôle systémique », dans *Multitudes* [En ligne] : <http://www.multitudes.net/luttes-sociales-et-contrôle/>.

⁸³ BENJAMIN, W., « Pour une critique de la violence », dans 1. *Mythe et violence*, Paris, Denoël, 1971, p.147.

minations contemporaines. Il est évident que la quête de nouvelles structurations des rapports sociaux passe, aujourd'hui plus que jamais, par la quête de nouveaux rapports au corps, et que la désaliénation du capitalisme semble devoir – obligatoirement – passer par une suspension et une opposition à l'hégémonie culturelle, sociale et politique du modèle néolibéral d'exploitation des puissances humaines, de dressage des corps à la production, de travail pulsionnel de l'économie physique et psychique dont les sociétés de contrôle sont à la fois les agents et les symptômes.

Il nous revient de poser cette question problématique à partir du contexte associatif qu'est l'éducation permanente. Située à la croisée des effets de la main gauche et de la main droite de l'État⁸⁴, elle est donc à la croisée de logiques antagonistes : sa position est entre peuple et État, elle installe son travail entre corps et droits, elle lutte entre intégration et émancipation. Le paradoxe par lequel nous ouvrons cette étude peut donc, désormais, être posé dans toute son acuité : quel sens peut avoir la spécificité du travail d'éducation permanente eu égard au corps et aux dominations dont il est l'objet ? *A contrario*, quel rôle jouent, de même, ces associations dans le traitement contemporain de la problématique de la corporéité, en particulier quand elles s'adressent prioritairement à un « public précaire » ?

CHAPITRE 3 – L'ÉDUCATION PERMANENTE : POTENTIALISER LA DÉPRESSION

Jusqu'à présent, nous nous sommes consacrés à une double élucidation, dont l'un et l'autre aspects nous semblent se répondre intimement : le changement de paradigme normatif qu'incarne le capitalisme contemporain et post-moderne (sous le nom du passage vers les « sociétés de contrôle ») et la logique d'oppression corporelle intrinsèque à ce même paradigme, distribuée sur un ensemble de dimensions essentielles du champ social (la précarité, l'urgence, l'entrepreneuriat continu, l'idéologie de marché, l'invisibilisation de la violence originaire, etc.). Ces deux dimensions mises en évidence doivent nous servir à mieux analyser, interpréter et critiquer la nature spécifique des oppressions dont le « public populaire », visé par notre secteur, l'éducation permanente, est l'objet. Le choix du « corporel » comme ligne analytique répond à un impératif que nous estimons, nous l'avons dit, trop peu envisagé par ce même secteur : celui de comprendre les souffrances de ces publics et la fonction que ces dernières ont dans leur inclusion et leur participation au champ social contemporain. La thématique corporelle n'est donc plus fortuite, mais absolument incontournable : toute forme de

⁸⁴ BOURDIEU, P., « La main gauche et la main droite de l'état », dans *Contre-feux*, Paris, Raisons d'agir, 1998, pp.9-18.

souffrance, de la plus physique à la plus psychique, suppose un corps et le pàtir de celui-ci organise et d elimit e l'ensemble des op erations par lesquelles quelque chose comme un pouvoir, une domination ou une oppression peut s'exercer. Or, au terme de cette r eflexion, il appara ıt qu' a la question de savoir quelle est la fonction de l'oppression des corps dans le capitalisme n eolib eral, nous pouvons et devons r epondre que ce dernier suppose, intrins equement, en raison du sadisme et de la reconnaissance par la souffrance sur lesquels il repose, la production de *corps souffrants*. Lutter contre la souffrance des corps aujourd'hui, c'est – logiquement – devoir lutter contre le paradigme du contr ole n eolib eral et son mod ele de l'entrepreneuriat continu. C'est en ce sens pr ecis que la probl ematique de l' emancipation ne peut absolument pas faire l' conomie de la dimension corporelle, si bien que nous pouvons   nouveau affirmer qu'il est *a priori* impossible de penser le projet de l' ducation permanente sans penser le rapport fondamental   la corpor eit  qu'elle mobilise. L'objet de ce chapitre est pr ecis ement de cl otur er cette r eflexion par la r esolution de deux questions touchant directement cette probl ematique : d'abord, que peut bien signifier l' mancipation d'une oppression telle que celle impos ee par le n eolib eralisme sur les corps ? Ensuite, quel concept/id ee de l' ducation permanente peut-on tirer d'une telle op eration ? Il nous sera alors possible d'exposer en vertu de quoi nous pensons que, derri ere toute l'id eologie de l'insertion propre au

n eolib eralisme, il y a une politique de la souffrance dont l' ducation permanente doit faire l'objet de son travail et l'horizon de ses m ethodes.

1.  MANCIPER DE LA SOUFFRANCE N EOLIB ERALE

Nous devons ici assurer le bouclage logique de notre proposition afin de mettre en  vidence de quelle fa on, s'il peut sembler licencieux de construire une lecture du paradigme socio-politique contemporain   partir du postulat th eorique que celui-ci est effectivement celui d'une *soci et  du contr ole*, cette m eme lecture r epond – en fait –   la factualit  de notre exp erience la plus quotidienne et, en particulier,   la nature des maux que nos contemporains affrontent massivement sous nos yeux sceptiques : l'omnipr esence de la souffrance au travail (qu'on envisage le travail dans son effectivit , pour les « employ es », ou dans son absence, pour les « ch omeurs » et les b en eficiaires de « l'assistance sociale ») et l'immense tol erance, voire la complaisance dont cette m eme situation fait l'objet. Il s'agit donc de comprendre comment la production de corps souffrants dont nous avons fait  tat   partir des marges se r epercute, en suivant les lignes de la pr ecarit  g en eralis ee, sur le continuum des positions sociales, en produisant un continuum de la souffrance et, en m eme temps, de son invisibilisation. C'est ce que le th eme de la souffrance au travail permet   nos yeux de th ematiser. La t ache des associations des sec-

teurs social et culturel est, d'une certaine façon, aussi celle d'un accueil et d'une prise en charge de cette même souffrance.

Le thème de la souffrance au travail nous semble crucial pour une deuxième raison. Si nous avons postulé que la pleine expression du néo-libéralisme était, comme telle, l'accomplissement du paradigme du contrôle, c'est aussi pour en construire une genèse historiquement déterminée : nous sommes, aujourd'hui encore, dans un modèle sociétal dont on peut faire remonter l'origine spécifique au début des années 1970, période concluant les fameuses « Trente Glorieuses » et le modèle social présidant à leur imaginaire⁸⁵. Cette fracture historique particulière qu'incarne la décennie des 70 fait l'objet, aujourd'hui, de nombreuses attentions. Elle concentre à la fois les événements ayant définitivement entamé la déroute des gauches européennes, alors même que la centralité du travail ne cessait de gagner en importance – notamment avec le développement d'un chômage structurel – et que se généralisait le modèle de l'entrepreneuriat continu. Au même moment se structurait, en Belgique, un ensemble d'activités associatives décisives dans l'accompagnement de ce changement historico-social : parmi elles se trouve l'éducation

permanente, dont les caractéristiques sont empreintes tant de l'imaginaire social progressiste de la libération que des spécificités des crises propres au néolibéralisme naissant. Nous aurons à revenir plus longuement sur cet héritage particulier de l'éducation permanente et sur le rapport que celle-ci entretient avec le paradigme des sociétés du contrôle.

Nous avons pu voir aussi, dans notre premier chapitre, les caractéristiques générales de ce nouveau paradigme : autant de phénomènes d'un pouvoir exercé sur le corps par le contrôle et l'exploitation de son autonomie, de ses désirs, de ses caractéristiques individuelles, et de l'invisibilisation systémique de la violence exercée et vécue ; soit tout un nouveau type de travail de la subjectivité, amenée à devoir intérioriser la norme sociale qui s'impose et ce tout en l'appréhendant comme étant produite de façon autonome, libre et désirée. Ces phénomènes spécifiques de la gouvernabilité néolibérale génèrent – nous l'avons vu – un ensemble de pathologies, de souffrances et de maltraitements exercés à même le corps et la subjectivité des individus. Suivant les mots de Marcelo Otero,

Ces phénomènes caractéristiques des sociétés dites postdisciplinaires, postmodernes, postidéologiques se

⁸⁵ Pour une genèse informée du néolibéralisme, en France notamment, voir DENORD, F.

« Aux origines du néo-libéralisme en France. Louis Rougier et le Colloque Walter Lippmann de 1938 », dans *Le Mouvement Social*, vol. no 195, n° 2, 2001, pp. 9-34.

*traduiraient non seulement par une plus grande « individuation » des sujets, mais également par l'émergence de nouvelles « difficultés », « failles » ou « fragilités » pour l'essentiel d'ordre psychologique ou « mental ».*⁸⁶

Distribuées le long du spectre de la précarité et massivement corrélatives de la managérialisation des segmentarités sociales, ces fragilités/pathologies spécifiques trouvent dans le champ de la *souffrance au travail* leur zone d'expression singulière la plus forte. C'est du moins la thèse de Christophe Dejours, que nous assumons ici pleinement :

*C'est par la médiation de la souffrance au travail que se forme le consentement à participer au système. Et lorsqu'il fonctionne, le système génère, en retour, une souffrance croissante parmi ceux qui travaillent. [...] Ceux qui travaillent font de plus en plus couramment l'expérience que leurs efforts, leur engagement, leur bonne volonté, leurs « sacrifices » pour l'entreprise n'aboutissent en fin de compte qu'à aggraver la situation. Plus ils donnent d'eux-mêmes, plus ils sont « performants », et plus ils font de mal à leurs voisins de travail, plus ils les menacent, de fait même de leurs efforts et de leurs succès.*⁸⁷

L'édifiante analyse de Dejours pointe bien combien cette *politique de la souffrance* néolibérale est à la croisée même de ce qui lie dans une

seule logique l'oppression vécue par les individus tout au long du spectre de la précarité et la violence quotidienne « sadique » exercée par les mieux nantis sur les plus précarisés. Dans un contexte où l'espace social lui-même peut être décrit comme subsumé par la logique de l'entreprise (ce que nous nommons *entrepreneuriat continu*), il est évident que c'est l'étiologie de la *souffrance au travail* qui qualifie le mieux ces nouvelles « fragilités » caractéristiques de l'ère postmoderne.

Il ne s'agit bien entendu pas de dire que la souffrance au travail est un phénomène nouveau et spécifique au néolibéralisme, ni qu'elle épuise la question des pathologies contemporaines, mais c'est bien derrière la souffrance au travail typique de l'entreprise néolibérale que se dessinent les motifs principaux de notre tolérance et de notre consentement aux violences exercées aujourd'hui sur les plus précaires, les plus marginalisés, les fameux *improductifs* : « pour comprendre comment nous en sommes rendus à tolérer et à produire le sort réservé aux chômeurs et aux nouveaux pauvres dans une société qui pourtant ne cesse de s'enrichir, nous devons prendre connaissance de la *souffrance au travail*. »⁸⁸

⁸⁶ OTERO, M., « Santé mentale, adaptation sociale et individualité contemporaine », dans *Cahiers de recherche sociologique*, 41-42, 2005, p.82.

⁸⁷ DEJOURS, C., *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998/2009, p.16.

⁸⁸ *Ibidem*, p.17.

À partir de cette balise fondamentale, et parce qu'il ne nous revient pas d'entrer plus que nécessaire dans le détail des pathologies du travail, notre question se doit d'être correctement orientée : si l'oppression majeure de notre époque est polarisée par le travail (dans sa présence comme dans son absence), comment penser l'émancipation visée par l'éducation permanente eu égard à cette problématique ? Plus précisément, quel lien l'éducation permanente a-t-elle avec la souffrance des travailleurs ? Suivant quelles coordonnées, internes comme externes, est-elle en mesure d'accueillir et de travailler la spécificité de cette forme d'oppression ?

2. L'ÉDUCATION PERMANENTE : UN SECTEUR TÉMOIN

a. De l'ambivalente évolution des précarités en éducation permanente

Le travail réalisé en éducation permanente peut être l'un des lieux où cette souffrance fondamentale des

précarisés du travail généralisé rencontre une prise en charge potentiante, où l'aliénation et l'oppression font l'objet d'une considération, de l'effort d'en viser l'émancipation. Ce même travail, en Belgique du moins, reçoit, nous le disions, sa première formalisation la plus officielle au moment même où se concrétisent les premiers grands virages néolibéraux des États capitalistes, soit en 1976⁸⁹ où le premier décret déterminant le champ d'action d'une éducation permanente subsidiée par l'État voit le jour. Comme le soulignent Bernard Fusulier et Marc Zune,

Paradoxalement, c'est au moment où ce décret phare de l'éducation permanente est édicté que les fondements économiques et sociologiques qui lui présidaient se voient déstabilisés. [...] Les fermetures d'entreprises, l'installation d'un chômage de masse, la globalisation accélérée de l'économie, la précarisation de l'emploi et la flexibilité du travail se développent et deviennent des données structurelles [...]. Autant de dimensions d'une nouvelle configuration sociétale et globale en train de se déployer, au sein de laquelle se manifestent de nouveaux défis et se reformule la question sociale et culturelle.⁹⁰

⁸⁹ Nous renvoyons ici au *Décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs* du 08 avril 1976 (consultable en ligne sur http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/00439_000.pdf) (dans les notes qui suivent, « Décret EP 76 »). Notons ici que des initiatives de reconnaissance publique des activités d'éducation populaire existaient déjà avant ce décret (voir, par exemple, *l'arrêté royal du 05 septembre 1921 déterminant les conditions générales d'octroi de subsides aux œuvres complémentaires de l'école*, où est déclaré que des subsides pourront être accordés aux « universités populaires »).

⁹⁰ FUSULIER, B., ZUNE, M., « Evaluation du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. Document de synthèse », dans *Collection Culture Éducation permanente*, juin 2012, n°18, p.6. (URL : http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Judith/Doc_de_synthese-Decret_2003_corrige__2_

Le texte originel fut revu et donna lieu à la publication d'un second décret (servant aujourd'hui de texte réglementaire officiel) en 2003⁹¹. L'historique du *sens* de cette action tel qu'il donne à s'observer dans ces textes réglementaires est, pour notre présente optique, très intéressant. Il donne à percevoir en creux, à la façon des témoignages qu'analysait Fassin dans le contexte de l'urgence sociale, une certaine conception de l'oppression, à savoir celle qui est reconnaissable (et par voie de fait *reconnue*) par les autorités publiques. De la même façon, l'évolution de l'éducation permanente à travers ses décrets constitue, dans l'effectivité des normes d'un travail non-marchand bien spécifique, le miroir des évolutions sociétales rendant pertinent et nécessaire ce même travail. Si l'on compare le décret de 76 à celui de 2003, on devrait donc voir de façon manifeste l'impact du néolibéralisme sur la question sociale et culturelle dont s'occupe ce secteur. Si bien que, méthodiquement, une analytique des cadres normatifs instituant le travail non-marchand fournirait un matériel précieux pour une analyse des oppressions dont les États néolibéraux sont conscients et qu'ils

assument comme telles. En d'autres termes, cette analyse permettrait une lecture des pratiques associatives comme *résultant* d'une stratégie d'adaptation des politiques contemporaines aux violences qu'imposent leur modèle politique sur le corps social. Toute la question est de savoir si elles sont réductibles à cette forme d'adaptation.

Précisément, la première tension évidente que dégage cette évolution décrétable de l'éducation permanente concerne ceux à qui une telle pratique s'adresse et au nom de quoi ils sont reconnus comme principalement visés : les personnes « issues de milieux populaires ». Dans le décret de 76, le second paragraphe de l'article 10 précise ce qu'il faut entendre par « public du milieu populaire » :

*a) De travailleurs salariés, de travailleurs appointés ou d'agents de services publics, qui ne sont ni porteurs d'un diplôme ou d'un certificat de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire, ni étudiants dans un des enseignements de plein exercice visés ci-avant; b) D'agriculteurs, d'artisans, ou de commerçants, n'occupant pas de main-d'œuvre salariée dans l'exercice de leur profession; c) De conjoints, ascendants, descendants et personnes à charge des personnes qualifiées sous a) et b).*⁹²

pdf&hash=e19c0d662c38da3b8d173cc7b7d937fc1478b2f9).

⁹¹ Nous référons ici au *Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente du 17 juillet 2003*. URL : http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&g=0&hash=e4896644ae1020f1bb76e1d450370936ac57053e&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Judith/Décret_17.07.2003_coordonne.pdf (dans les notes qui suivent, « *Décret EP 2003* »).

⁹² *Décret EP 76*, art.10, §2.

Le même article précise les modalités de reconnaissance d'une association d'éducation permanente « comme organisation de promotion socio-culturelle des travailleurs »⁹³ : elle doit réaliser son action « au départ de l'analyse avec ses membres de leurs conditions de vie et des facteurs déterminant plus particulièrement leur situation »⁹⁴, témoignant par-là d'une continuité évidente entre l'éducation permanente et les pratiques d'enquêtes ouvrières telles qu'elles étaient notamment défendues par l'*opéraisme* italien entre 1950 et 1970⁹⁵. Vingt-sept années plus tard, le nouveau décret opérait, en plus d'une redéfinition des missions fondamentales de l'éducation permanente (via son article 1er), une révision de cette définition du public cible. L'article 2 du nouveau décret donne donc la définition suivante :

*«Public issu de milieux populaires» : groupe de participants composé de personnes, avec ou sans emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté.*⁹⁶

On peut observer, de façon très manifeste, que la réalité sociale visée spécifiquement passe, outre la référence commune au niveau de diplôme, d'une approche presque

exclusivement concentrée sur les travailleurs (et leurs proches) à un spectre beaucoup plus large de précarité. Le terme de « précarité sociale » lui-même intègre le texte du décret, semblant indiquer par là qu'une ligne de fracture subtile passe désormais entre les personnes « avec ou sans emploi » (c'est-à-dire définies par un rapport au travail) et celles en situation de « précarité sociale ou de grande pauvreté ». Cette définition semble presque caractériser différents échelons de précarité, distribuant cette dernière sur un continuum de « productivité » et d'« improductivité » sociale (la grande pauvreté – la précarité sociale – les personnes chômeuses avec faible diplôme – les travailleurs avec faible diplôme – les autres). D'un certain point de vue, cette évolution témoigne bel et bien d'une imprégnation « post-moderne » du référentiel. En quel sens ?

Une autre façon de considérer cette évolution est de se concentrer sur la disparition, du premier au second décret, du vocabulaire lié au *travail*, remplacé par le terme « emploi », et aux *travailleurs*, par leur subsomption sous la catégorie plus générale du *public populaire*. Il faut enfin noter la disparition de l'exclu-

⁹³ Décret EP 76, art. 10, §1.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ MARION, N., TVERDOTA, G., « Mélancolie de gauche, enquêtes ouvrières et éducation permanente », dans *Cahiers du GRM*, décembre 2018 (à paraître).

⁹⁶ Décret EP 2003, art. 2.

sive dans la définition des activités devant se faire « *notamment* [nous soulignons] avec des publics issus de milieux populaires »⁹⁷. L'exposé des motifs du projet de décret⁹⁸ va même jusqu'à substituer à la catégorie de *public populaire* la notion de « publics défavorisés », substitution politiquement sensible s'il en est. La précision avec laquelle nous faisons état de ces variations peut sembler inutilement pointilleuse, mais nous pensons, avec Jean Blairon et Jacqueline Fastrès, que si « les textes légaux configurent en effet un regard sur la société, ce regard contribue lui-même à la produire : par exemple, il favorise des relations sociales ou en affaiblit d'autres, il met à disposition de certains groupes des ressources, il distribue des prérogatives »⁹⁹. Il s'agit bien, ici, de lire ces glissements comme témoignant d'ambivalences essentielles : si les travailleurs ne sont plus dépositaires du monopole de la définition des « classes populaires », quels motifs ont pu, politiquement, présider à la consécration décrétale et officielle de cette ambivalence socio-historique ?

Dans un premier temps, il nous semble que Blairon et Fastrès ont totalement raison de pointer là l'effet possible du processus néolibéral de mise en cause généralisée des acquis des luttes ouvrières d'une part, et de déni de la capacité des classes populaires à jouer un rôle de *production* de la société¹⁰⁰ d'autre part. Comme nos auteurs l'écrivent, ces glissements sémantiques prennent la forme

d'une invasion systématique de « créatures » important les valeurs et repères du néolibéralisme, par exemple dans l'univers des services publics dont une partie au moins est le résultat des victoires des mouvements ouvriers ; d'un rejet et d'une disparition partielle du répertoire des mouvements ouvriers : lutte des classes, conscience fière, culture populaire.

Ils poursuivent, par ailleurs, en relevant sous d'autres termes cette particularité de la désignation des groupes sociaux qu'opère le cadre normatif du décret :

Postulés comme similaires et égaux dans les pratiques d'éducation permanente, les groupes sociaux sont néanmoins fragmentés et tendanciellement opposés les uns aux autres :

⁹⁷ Décret EP 2003, art.3.1.

⁹⁸ Il s'agit des mots de Rudy Demotte, socialiste et, en 2003, ministre de la culture en charge de l'Éducation permanente. Nous faisons référence ici au document « 432 (2002-2003) — No 1 » du Parlement de la Communauté Française, datant du 27 juin 2003.

⁹⁹ BLAIRON, J., FASTER, J., « Education permanente et public populaire – Examen exploratoire », publication *Intermag.be*, RTA asbl, mars 2017, pp.1-2. URL : www.intermag.be/592.

¹⁰⁰ À titre d'exemple, la qualification des individus participant aux processus d'éducation permanente de « public défavorisé » suppose de qualifier ce qui est une inégalité fondamentale à laquelle des collectifs de lutte peuvent s'opposer par le simple registre de la *malchance*, de ceux qui n'ont pas été « naturellement » *favorisés* par le capitalisme.

la classe moyenne se déchire en aspirants à la classe dominante, [...], en groupes hantés par la possibilité du déclassement ; la classe ouvrière éclate de même : groupes aspirant à rejoindre celui des employés, groupe de travailleurs garantis et groupes de travailleurs non garantis, groupes de travailleurs pauvres, de travailleurs sans emploi, etc.¹⁰¹

Si donc l'évolution décrétale de l'éducation permanente peut témoigner d'une *involution* néolibérale de son référentiel, elle témoigne surtout d'une ambiguïté fondamentale par laquelle les luttes émancipatoires sont, sous ce régime des sociétés entrepreneuriales de contrôle, sans cesse divisées : en effet, l'omniprésence de l'injonction au travail comme mode de subjectivation principal et survalorisé de nos sociétés tend, nous l'avons montré, à attribuer la marginalité, l'exclusion et la vulnérabilité à ceux qui se situent, par leur statut, hors de son champ (les chômeur·euse·s, les grand·e·s précaires, les sans-papiers, etc.). Mais, dans ce mouvement, l'instrumentalisation de la souffrance de ces improductifs tend aussi à invisibiliser celle de ceux qui, dans le travail, vivent une domination dont les effets sous forme de souffrance sont difficilement figurables aujourd'hui. En peu de mots, ce que donne à voir dans un premier temps l'analyse des effets du paradigme néolibéral sur les référentiels de l'éducation permanente,

c'est que l'intégration des marges sociales improductives dans l'horizon du travail socio-culturel passe par une *invisibilisation* « douce » de la masse productive des travailleurs, c'est-à-dire de l'ancien « prolétariat », qui constituait une identité collective stabilisatrice pour les individus qui s'y intégraient. Que cette opération d'altération *invisibilisante* soit le fruit de décisions conscientes ou non n'invalide en rien la logique que nous pensons pouvoir en déduire, et dont nous pouvons tirer une conséquence majeure pour notre propos dans sa généralité.

b. Désaffiliation, désinstitutionnalisation et angoisses de la fluidité

De 1976 à 2003, on observe donc dans le décret une diminution de la prégnance du thème du travail et de l'organisation (la « promotion ») sociale des travailleurs au profit d'une concentration sur la question de l'intégration sociale et culturelle des vulnérabilisés (par le déni des droits, par l'exclusion, par la pauvreté, etc.) à un processus d'expression et d'émancipation pensé à partir d'une perspective qui est davantage multifactorielle. En un sens, cette diminution correspond à une forme de *désyndicalisation* de l'action culturelle incarnée par l'éducation permanente : à l'organisation syndicale des travailleurs (qui intègre/ait la

¹⁰¹BLAIRON, J., FASTER, J., *Loc.Cit.*, p.6.

question de l'éducation populaire) se substitue la construction d'une *citoyenneté* émancipée, conçue sur un modèle plus individuel de la production et de la participation sociales. Les causes et les motifs d'une telle dynamique sont complexes mais, dans la thèse de Christophe Dejours, correspondent à un étrange et regrettable *désaveu* des organisations syndicales au tournant des années 70 eu égard aux questions relatives à la souffrance propre au *travail*, déléguant aux entreprises un libre champ d'investissement de ces enjeux. En témoigne d'ailleurs l'immense prolifération de conceptions et pratiques nouvelles d'appréhension de la subjectivité des travailleurs au sein des entreprises et du vocabulaire managérial : ressources humaines, culture d'entreprise, évaluation continue, management des organisations, culture du projet, etc.

La conséquence la plus redoutable de cette rétivité syndicale à l'analyse de la subjectivité et de la souffrance dans le rapport au travail est incontestablement que, du même coup, ces organisations ont contribué de façon malencontreuse à la disqualification de la parole sur la souffrance, et, de ce fait, à la tolérance à la souffrance subjective. L'organisation de la tolérance à la souffrance psychique, au malheur, est donc, pour une part, le résultat de la politique des organisations syndicales et gauchistes, ainsi que des partis de gauche. Là est le paradoxe. Ce faisant, les thèmes de pré-

*occupation avancés par les dites organisations ne correspondaient plus au vécu des personnes au travail, et cela dès le début des années 70. De sorte qu'une dizaine d'années plus tard, en plein développement du chômage, les salariés ne se reconnaissaient déjà plus dans les thèmes de mobilisation avancés par leurs organisations.*¹⁰²

Si donc les organisations actives en éducation permanente sont aujourd'hui « affranchies » de leur prééminence syndicale historique, elles sont néanmoins contraintes d'assumer – ce que montre le décret de 2003 – une approche socio-politique du peuple (le « public populaire ») à partir du référentiel élargi de la précarité, et ce en tant qu'elle ne concerne plus exclusivement les travailleurs. Ce qu'il nous faut montrer, c'est que cette précarité, envisagée dans le sens d'un *continuum* qui n'est autre que le continuum de la souffrance elle-même, implique précisément que l'éducation permanente doit interroger, profondément, la temporalité linéaire de son projet d'émancipation : si s'émanciper de la précarité sociale implique simplement de se déplacer ailleurs sur le spectre social de cette dernière, ce projet émancipatoire risque fort d'être stérile, de se réduire à cette approche que diagnostique bien Jean-Pierre Nossent quand il dit « l'»éducation permanente», pour les traqueurs de profits, c'est l'adaptation permanente de la main d'œuvre aux besoins des

¹⁰² DEJOURS, C., *Op.Cit.*, p.49.

employeurs »¹⁰³. Autrement dit, le risque est de soumettre inévitablement toute finalité socio-culturelle à une finalité économique.

Nous pouvons maintenant compléter notre analyse de la précarité en relevant combien cette *précarisation*, si elle n'est pas comprise dans toute l'extension de sa fonction, contrecarre en son fondement le projet même de l'éducation permanente. Nous reprenons ici à Dejours sa brève typologie de quatre effets de la *précarisation* sur les travailleurs (et non plus, cette fois, sur les « improductifs »), cette catégorie sociale qui assure donc – dans le continuum de la productivité – la liaison entre les marges sociales et les individus qui bénéficient le plus de la domination néolibérale.

Le premier effet de la précarisation est « l'intensification du travail et l'augmentation de la souffrance »¹⁰⁴, qui constitue le ressort d'une augmentation de la productivité qui, par elle-même, fragilise le travailleur. Le deuxième effet, « c'est la neutralisation de la mobilisation collective contre la souffrance, contre la domination et l'aliénation »¹⁰⁵ qui relève de cette intensification et de la culture de la peur qu'induit la précarité elle-

même (même potentielle). Ces deux premiers effets correspondent à des processus dont la perspective managériale est l'opératrice de référence : ils indiquent, dans leur signification brute, les conséquences attendues d'un management du travail centré sur l'autocontrôle des travailleurs et ordonné à la mobilisation massive de la peur du licenciement. Le troisième effet que souligne Dejours concerne les conséquences subjectives induites par ce processus :

C'est la stratégie défensive du silence, de la cécité et de la surdité. Chacun doit d'abord se préoccuper de « tenir ». Le malheur d'autrui, non seulement « on n'y peut rien », mais sa perception même constitue une gêne ou une difficulté subjective supplémentaire, qui nuit aux efforts d'endurance. Aussi, convient-il, pour résister, de se fermer à ce que l'on voit, à ce que l'on entend autour de soi, dans le registre de la souffrance et de l'injustice infligées à autrui. Notre enquête montre que tous, des opérateurs aux cadres, se défendent de la même manière : par le déni de la souffrance des autres et le silence sur la sienne propre.¹⁰⁶

Cette situation de déni implique, elle-même, le quatrième effet que Dejours désigne sous la généralité d'un *individualisme* du chacun pour soi : « à partir d'un certain niveau de

¹⁰³ NOSENT, J-P, « Education permanente : le grand écart idéologique et l'inversion de principe », analyse de l'IHOES, n°149, décembre 2015, p.4. [En ligne] : http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse149.pdf.

¹⁰⁴ DEJOURS, C., *Op.Cit.*, p.66.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

souffrance, «la misère ne rassemble pas : elle détruit la réciprocité»¹⁰⁷. Ces effets sont les produits systémiques de systèmes gestionnaires qui, bien que n'empruntant plus les logiques disciplinaires classiques massivement mobilisées dans les organisations modernes du travail, déplacent les effets autrefois attendus des milieux d'enfermement qui, désormais exercés sur des individus assis sur un socle identitaire hyper-personnalisé et désaffilié de toute référence collective, produisent – par la précarité – soumission, docilité, gouvernabilité, apathie et dépression. Si bien que la raison de la liaison du contrôle néolibéral à la question des corps est, par la précarisation, isomorphe à celle des dispositifs disciplinaires : la production d'une docilité comme assise du pouvoir. En revanche, par le type de fragilisation que cette même liaison institue, l'effet obtenu n'appartient plus au registre de l'*institutionnalisation* des individus, mais bien à une compréhension de l'individu comme *désinstitutionnalisé*, désaffilié du collectif (et donc, paradoxalement, en devoir individuel de faire valoir seul ses droits), broyé par l'angoisse de ne plus être ensermé par un cadre stabilisé mais plutôt emporté dans la fluidité des multiples flux sociétaux (économiques, culturels, sociaux, politiques), terri-

toriaux et temporels.

Les objectifs visés et définis par le « décret 2003 » de l'Éducation permanente peuvent, d'une certaine manière, répondre à ces problématiques : les éléments de son 1er article prennent acte, d'une façon ou d'une autre, de cette fondamentale « crise du sujet » contemporain. Ils synthétisent un ensemble de terrains de travail où les fragilités individuelles sont omniprésentes et ils visent à organiser leur prise en charge dans une perspective d'auto-capacitation des personnes devant y faire face : le registre du droit, par nature collectif, y croise celui des capacités individuelles. Cette crise du sujet, qui doit être pensée « comme si l'individualité était aujourd'hui tendue entre les deux extrêmes de la toute-puissance et de l'impuissance »¹⁰⁸, est bien celle qui fut amorcée par le tournant néolibéral du capitalisme et qui, au niveau des pathologies du corps, peut être pensée sous le patronage de la *dépression*, de son émergence et de sa centralité contemporaine.

La dépression amorce son ancrage médical et social à la fin des années 1960 au moment où ces règles [les règles disciplinaires] commencent à décliner. S'y substituent des normes incitant chacun à l'initiative individuelle (c'est la question de l'action) en l'enjoignant à devenir semblable à lui-même (c'est la question de l'identité)

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ EHRENBURG, A., « De la névrose à la dépression. Remarques sur quelques changements de l'individualité contemporaine », dans *Figures de la psychanalyse*, 2001 | 1, n°4, p.26.

dans une société qui commence à être caractérisée par des valeurs de choix total. [...] La dépression peut être considérée comme une manière de nommer certains problèmes engendrés par une société où la mesure de la personne est l'initiative personnelle et où la question de l'identité domine sur celle de l'interdiction.¹⁰⁹

Surbase de quel référentiel sommes-nous, comme acteurs de ce secteur témoin du néolibéralisme qu'est l'éducation permanente, amenés à pouvoir prendre en charge cette montée dépressive du sujet désormais souverain par contrôle, et par-là individualisé et responsabilisé jusqu'à la souffrance ? Dans quelle mesure la sollicitation des publics populaires à « prendre l'initiative » de la construction d'une « démocratie culturelle » n'expose-t-elle pas le travail d'éducation permanente à être, politiquement, une force d'opposition réelle mais, subjectivement et corporellement, une *charge supplémentaire* parce que porteuse d'exigences dont le sujet contemporain est déjà saturé ? Lutter pour faire valoir les droits culturels des citoyens (en particulier en se concentrant sur les citoyens qui sont déjà opprimés), ce qui (qu'on le veuille ou non) implique une injonction à s'intégrer et à prendre part au procès d'institution de la « culture », ne revient-il pas à contribuer à cette anthropologie individualiste de la désinstitutionalisation, où chacun porte seul le poids de son autodé-

termination personnelle, identitaire, sociale, culturelle, etc. ?

3. L'ÉDUCATION PERMANENTE : LE PROBLÈME CRITIQUE

Les thèses du sociologue Alain Ehrenberg sur le sens historico-social de la progression de la catégorie clinique de *dépression* éclairent massivement ce que nous tentons de pointer ici dans notre interrogation sur le *rôle social* de l'éducation permanente eu égard aux nouveaux rapports corps-sujets imposés à travers le paradigme néolibéral. En particulier parce qu'il met au centre de cette dynamique cette corrélation fondamentale entre le type de socialisation qui s'impose par les institutions néolibérales (la désaffiliation des individus) et le type d'individualité attendue par ces mêmes institutions (un individu flexible devant être à *la hauteur*, ayant intériorisé le contrôle, négociant sans cesse avec l'angoissante fluidité de sa position sociale dans le marché global) : cette question touche directement au problème critique qu'affronte l'éducation permanente quand elle s'interroge sur le rôle institutionnel qu'elle occupe dans le capitalisme néolibéral.

Une société d'initiative individuelle et de libération psychique, dans la mesure où elle conduit chacun à décider en permanence, encourage des pratiques de modifications de soi et crée simultanément des problèmes de

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.27.

*structuration de soi qui ne faisaient l'objet d'aucune attention dans une société disciplinaire. [...] La socialisation ne consiste plus à discipliner les corps pour qu'ils restent à leur place une fois pour toute. Elle vise à produire en permanence une individualité capable d'agir par elle-même.*¹¹⁰

La dépression peut être décrite comme cette pathologie spécifique du sujet fragilisé dans son sentiment de *capacité à*, du sujet qui est frappé par l'affect de l'*insuffisance* et qui est divisé par l'insécurité identitaire qu'impose la précarité d'une société ne cessant d'appeler les individus à devoir agir. Dans ce contexte, où « commettre une faute à l'égard de la norme consiste désormais moins à être désobéissant qu'à être incapable d'agir » et où l'on constate « la croissance de demandes de cure motivées par le chômage ou la précarité », l'individu de la dépression est pris « dans la question de ce qu'il est possible de faire et non dans celle de ce qu'il est permis de faire »¹¹¹. La thèse d'Ehrenberg éclaire la fonction des institutions socio-culturelles dans ce contexte de menace dépressive permanente que charrie la fluidité de l'entrepreneuriat continu. Nous en reproduisons ici un extrait long mais à nos yeux fondamental :

*Le style de réponse aux nouveaux problèmes de la personne tend à prendre la forme d'accompagnements des individus, éventuellement sur la durée d'une vie. Ils constituent une maintenance se déployant par des voies multiples, pharmacologiques et psychothérapeutiques, certes, mais aussi sociopolitiques [Nous soulignons]. Des produits, des personnes ou des organisations en sont le support. Ces acteurs multiples se réfèrent à une même règle : produire une individualité susceptible d'agir par elle-même et de se modifier en s'appuyant sur ses ressorts internes. Ici réside l'une des mutations décisives de nos formes de vie, parce qu'il n'y a pas là un choix que chacun peut faire de manière privée, mais une règle valable pour tous sous peine d'être mis en marge de la socialité. Entrée dans nos usages, insérée dans nos mœurs, disposant d'un vocabulaire employé en permanence (élaborer des projets, passer des contrats, faire preuve de motivation, montrer des capacités de présentation de soi, etc.), la règle de production de l'individualité fait corps avec nous. Elle s'est instituée.*¹¹²

Il nous serait difficile de ne pas voir dans cette mise en lumière des nouveaux cadres normatifs du champ social un ensemble d'éléments qui traversent aujourd'hui l'éducation permanente et qui, sans en faire une généralité, occupent les esprits de ce secteur¹¹³. Plus que l'éducation permanente, c'est tout le secteur

¹¹⁰ *Ibid.*, p.39.

¹¹¹ *Ibid.*, pp.36-37.

¹¹² *Ibid.*, p.41.

¹¹³ Voir, par exemple, BLAIRON, J., « Une analyse critique des usages et des effets sociaux de la théorie des droits culturels », publication *Intermag.be*, RTA asbl, novembre 2014. URL : <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2014m11n6.pdf>.

social qui, derrière une logique qu'il faut bien nommer *activation permanente*, est en prise avec ce corps dont la subjectivité est sur-sollicitée et dont la performance est sans cesse exigée.

Cette « formule » sociétale que nous nous sommes efforcés d'exposer tout au long de cette étude présente désormais sa troisième caractéristique fondamentale, celle d'être une société de *l'activité permanente*. Suivant notre intuition première, le cadre néolibéral semble donc enserrer le corps à partir de trois opérations essentielles qui se renvoient l'une à l'autre et qui, toutes, conduisent à des formes d'oppression : par le contrôle, par la précarisation, par la mise en activité permanente (c'est-à-dire par *l'activation permanente du comportement des individus*). Par rapport à chacune de ces opérations, l'éducation permanente est dans une relation d'ambivalence : certaines structurations la conduisent à s'intégrer dans ce paradigme, avec l'impuissance caractéristique des institutions intégrées aux logiques des États capitalistes, mais – au cœur même de sa pratique et de ses référentiels –, elle est aussi amenée à s'y opposer, à engager des luttes et des processus dont la finalité est, précisément, de dé-

construire et de saboter cette puissance de la rationalité de marché qu'impose le néolibéralisme. Cette capacité d'opposition nous semble reposer toute entière dans *l'impératif critique* qui structure toute la démarche de l'éducation populaire et qui, malgré l'altération néolibérale dont nous avons ici fait état, persiste à définir l'émancipation visée comme un exercice *essentiellement* critique. La puissance de cette perspective est, à la lettre, ce qui nous laisse penser qu'en tant que dispositif, l'éducation permanente tient une place tout à fait spécifique dans le paysage socio-culturel et politique contemporain.

Le 07 mars 2018, la ministre belge en charge de l'Éducation permanente fit publier une circulaire ministérielle « relative au décret du 17 juillet 2003 »¹¹⁴ à travers laquelle, sur base de quatre questions stratégiques importantes, sont reprécisées et actualisées certaines lignes d'ambiguïtés qui caractérisaient le décret de 2003. La troisième question posée, « De quel point de vue critique l'association est-elle porteuse sur la société ? », fournit des éléments de réponse aux questions de ce « problème critique » de l'éducation permanente, tout en appuyant la centralité absolue

¹¹⁴ Voir « Circulaire ministérielle relative au décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente », 07/03/2018 [En ligne] : http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=07fea3fb4f2bf276d7ef35f36b0e4f6d344875c7&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/judith/Circulaire_ministerielle_relative_au_decret杜_17_juillet_2003_relatif_au_soutien_de_l_action_associative_dans_le_champ_de_l_education_permanente.pdf

de ces questions quand il s'agit de penser la nature *émancipatoire* de son action. Il y est précisé que la mission première de ces associations est bien la *construction* collective d'un point de vue *critique* dont l'acte fondateur est de « se dégager des représentations imposées pour construire un sens commun » et dont le caractère critique tient à la mise en débat de « ce qui associe le groupe porteur de l'association (sa situation, son destin collectif, son « savoir social »), d'une part, [d]es connaissances qui contribuent à objectiver l'enjeu de société, d'autre part, et [d]es valeurs qui mobilisent le désir de changement porté par le groupe, enfin »¹¹⁵. La dernière phrase de la section précise que cette démarche « procède d'une désobéissance créatrice et alimente cette désobéissance ».¹¹⁶ Cette dernière précision est fondamentale car elle témoigne, chez le législateur lui-même, de l'importance d'une critique capable d'induire *avant l'action* la nécessité d'un *désobéir* (ce qui, si l'on tient compte des thèses d'Ehrenberg, offre à la critique un rôle important par rapport aux mécanismes qui suscitent la *dépression*, dont on a vu qu'elle intervient lorsque les individus doivent faire face aux impératifs d'auto-activa-

tion en vue de s'intégrer). Cette opération, précisément, est ordonnée à une démarche (valorisée par le texte) de travail collectif sur le « matériau » oppressif lui-même, c'est-à-dire d'une *co-recherche* et d'une prise de conscience mutuelle entre l'association et son groupe porteur¹¹⁷ des logiques et dispositifs concrets qui leur imposent domination, souffrance et impuissance. Cette exigence critique doit donc, impérativement, « prendre racine dans l'expérience de l'injustice, de la souffrance et de l'indignation, dans l'inspiration d'un débat public, dans la découverte et la déconstruction proposée par les sciences sociales, dans la rencontre..., dans l'entrecroisement de tout cela »¹¹⁸. Nous voyons là les éléments fondamentaux qui conditionnent, à notre avis, l'ensemble de notre proposition : le processus émancipatoire n'est, de fait, pas ordonné à la capacité d'une progressive intégration à la société (il n'existe pas un stade futur où l'individu sera « émancipé » par le simple fait de son intégration et n'aura plus à exercer sa critique sur la société), mais bien à la recherche permanente de la capacité de créer, collectivement, des *agencements* de désobéissance, c'est-à-dire de résistance. Surtout, voire davantage, si

¹¹⁵ *Ibid.*, p.7.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Ce qu'on définit, usuellement, comme « le public » et ses « animateurs ».

¹¹⁸ « Circulaire ministérielle relative au décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente », 07/03/2018, p.6.

cette désobéissance prend la forme d'une défiance et d'un rejet adressés à ceux qui se veulent activateurs, intégrateurs, émancipateurs, catégorisateurs des opprimés (y compris, donc, les associations elles-mêmes). Autrement dit, surtout si la direction de l'émancipation est *renversée* et que c'est bien à partir des opprimés que les institutions sont amenées à devoir changer de regard, de diagnostic, d'urgence, de cible de lutte (et non pas les opprimés qui doivent s'intégrer aux institutions). Pour le dire plus directement, l'objet critique se forme quand le groupe porteur se soustrait à sa propre activation pour déplacer, non pas son initiative individuelle, mais bien la logique des institutions qui entendent le prendre en charge et dont il est le premier actant.

Cette caractéristique du « problème critique » pose une épreuve aigüe à la subjectivité et à sa corporéité : à partir de quelle force, de quelle pulsionnalité, un tel effort peut-il être visé, obtenu, ou maintenu comme une exigence permanente de l'émancipation ? Dans ce contexte de l'hyper-individualité souffrante et saturée d'exigences diverses, au nom de quel motif un tel projet n'est-il pas celui d'un entretien permanent de la souffrance ? Cette question touche, en fait, à l'aporie fondamentale de la nécessité de « lutter » : nous ne ferons ici qu'en ouvrir le champ. Il nous semble en effet que l'éducation permanente, en tant qu'elle institue une temporalité sans fin de désobéissance et d'opposition par rapport à la socié-

té (elle est destinée à générer dans le champ social un antagonisme critique permanent), pose la question d'un *masochisme critique* qui la traverse et la structure. Elle tend en effet (derrière sa finalité émancipatoire) à induire des comportements de défiance et de résistance à ce que la norme sociale impose jusque dans les corps des individus et ce avec une violence que nous savons inégalement distribuée sur les individus. Or, quand l'éducation permanente n'est pas *intégratrice*, elle amène ses acteurs à se savoir opprimés et souffrants, et à s'exposer, à partir de cette « conscience », à la puissance répressive et punitive des structures dominantes (dans notre cas, les structures du néolibéralisme de contrôle). En un sens donc, l'exercice critique qu'elle propose enjoint les individus à prendre en charge leur souffrance et à potentiellement l'approfondir, mais sur un mode où – plus que de seulement la subir – ils en font l'objet d'un désir, d'une jouissance, d'un travail d'appropriation subjective, d'augmentation de puissance d'agir, de potentiation du corps, mais afin que ce corps ne s'inscrive pas encore davantage (alors qu'il croit s'en émanciper) dans les dispositifs qui ne cessent d'engendrer cette souffrance. Les activités et dispositifs d'éducation permanente ne doivent pas détourner ou « soulager plus ou moins rapidement » les gens de leur souffrance vécue, mais leur proposent d'expérimenter, à partir d'elle, une autre façon d'y réagir, de l'utiliser, de la comprendre. À tout

le moins, suivant notre intuition, ce que l'épithète « permanente » doit désigner dans l'appellation « éducation permanente », c'est précisément cette temporalité non-linéaire de l'émancipation : là où elle est potentiatrice, c'est quand elle s'approprie le caractère toujours inachevé de sa recherche (en d'autres termes, la frustration permanente de ne pas aboutir à l'état d'une conquête pleine de l'émancipation ou d'une fin de la souffrance vécue) comme étant *ce par quoi la désobéissance* et la *résistance* sont possibles. Ce geste peut effectivement définir une forme de masochisme critique fondé sur une autre économie libidinale que celle du sadisme quotidien : la souffrance vécue n'est plus seulement celle d'une *victime* mais devient celle d'un opprimé conscient de lui-même qui, aux solutions apparemment plus rapides mais partielles et insuffisantes, préfère un travail dans la durée (« permanent ») sur les causes réelles de sa souffrance. Cette prise en charge de la souffrance et des conditions à partir desquelles on se propose de l'expérimenter, nous pouvons en effet la déclarer *masochiste critique*, au sens où il s'agit de *changer de rapport* à la souffrance sans en éviter la puissance ni la violence. Suivant certaines perspectives analytiques et cliniques, le masochiste est parfois défini comme celui qui

*ajourne l'aboutissement de son travail de la même manière qu'il retarde sa jouissance sexuelle par le biais de la douleur, ceci afin de garder toujours en hausse la tension mentale et sexuelle impliquée dans la création [...]. L'enjeu et la valeur unique de cette économie libidinale basée sur l'inachèvement et la suspension sont la prise de conscience de soi, en tant qu'individu, dans une résistance acharnée contre l'économie de l'espèce. Mais cette conscience de soi n'est-elle pas le fondement nécessaire pour toute action politique ?*¹¹⁹

Nous pensons, en effet, que c'est dans l'exercice de retournement de la politique de la souffrance dont le corps est l'objet pour que les dispositifs de contrôle puissent (en vue de la gouvernabilité et de la docilité des populations) en exploiter la pulsionnalité et le désir, que l'éducation permanente garde aujourd'hui une puissance politique singulière : celle de rendre possible, grâce à cette « tension » subjective maintenue par la critique, une *force* demeurant en excès ou en décalage par rapport à la puissance de totalisation du capitalisme néolibéral. Cette puissance d'excès, l'éducation permanente ne peut, nous en avons largement vu les raisons, la gagner qu'en prenant en compte, pratiquement autant que discursivement, le corps et ses différentes fonctions dans notre société.

¹¹⁹ Voir l'entrée « Masochiste (économie) » dans « Abcédinaire de la crise », dans *Multitudes*, n°38, automne 2009, p.162. Voir en ligne : <http://www.multitudes.net/abecedaire-de-la-crise/>

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était de pallier le manque d'une considération de l'enjeu du corps et de sa domination, qui nous semble manifeste dans le secteur associatif au sein duquel cette étude prend son origine : l'éducation permanente. Cette difficulté à penser le corps comme étant au centre de toute logique d'oppression et comme étant l'objet même de tout exercice du pouvoir ne relève pas d'un manque de littérature sur le sujet, ni d'une marginalité supposée des atteintes qui auraient expressément le corps pour cible : au contraire, au terme de cette recherche, il nous semble que cette difficulté relève plutôt du type de paradigme sociétal dans lequel nous vivons et auquel nous sommes conduits à nous opposer. Cette étude propose donc différentes façons de considérer la spécificité du capitalisme contemporain, de manière à relever ce qui, en lui et à travers lui, peut conduire les individus à ne pas lier les oppressions dont ils sont l'objet à la façon dont le corps est, aujourd'hui, traité, mobilisé, exploité. Afin de faire droit à l'inscription socio-politique de cette étude, nous avons essayé de réfléchir cette problématique à partir des lignes de structuration du champ social où les dispositifs socio-culturels tels que les associations d'éducation permanente rencontrent à la fois leurs zones d'intervention privilégiées et leurs ambivalences les plus déterminantes : la logique du

contrôle, la centralité du travail imposée par l'entrepreneuriat continu, les dispositifs d'activation, la précarité et son spectre social, les luttes sociales elles-mêmes. Autant de lieux où ce qu'il faut bien nommer « le paradigme néolibéral » trouve ses points d'actualisation les plus déterminants. Si bien qu'une première conclusion pourrait être de considérer, en éducation permanente comme ailleurs, combien faire du corps et de son oppression un objet de lutte revient, quel que soit l'angle d'approche choisi, à lutter contre le néolibéralisme. Telle est, en effet, l'une des thèses fondamentales que nous impose notre recherche : le paradigme néolibéral repose sur une politique de la souffrance dont le corps sert de support essentiel, et l'émancipation de ce corps dans son expérience subjective revient à chercher les moyens de déconstruire et de s'opposer aux logiques de ce même paradigme.

Une deuxième ligne de force ici mise en valeur prend, précisément, acte de l'ambivalence qu'a le secteur associatif en général, et l'éducation permanente en particulier, par rapport à ce même paradigme. Le débat qui traverse nombreuses de ces institutions sociales et culturelles sur des questions telles que celle du rôle qu'elles ont à jouer dans l'activation des chômeurs, dans l'intégration sociale des exclus et des précarisés, dans l'institution du capitalisme au sein même des dispositifs non-marchand, dans la managérialisation progressive du travail social, dans la transforma-

tion des associations en un réseau d'entreprises sociales et dans la désignation et la catégorisation des personnes marginalisées – toutes ces ambiguïtés peuvent, bien entendu, être lues comme étant le cœur même de ce que le néolibéralisme produit sur les collectifs et les luttes sociales, mais aussi comme étant précisément ce par quoi elles sont parfois amenées à être elles-mêmes le relais de cette politique de la souffrance qui s'exerce à même le corps des individus. Nous avons donc tenté de montrer combien partir du corps comme *objet* et *enjeu* de résistance permet de mener une autocritique à notre avis fondamentale pour toutes les institutions socio-culturelles qui se proposent d'avoir l'émancipation populaire pour mission première : si ces dernières ne s'imposent pas de considérer la souffrance du corps et d'envisager de façon critique combien le projet sociétal du néolibéralisme passe, précisément, par cette non-considération, elles auront toutes les chances de devenir ces formes d'institutions qu'elles perçoivent pourtant comme une aliénation fondamentale de leur identité.

Un dernier linéament critique que la problématique de la corporéité dans le capitalisme néolibéral nous permet de suivre se fonde dans la nécessité critique de considérer combien c'est *par* le pâtre du corps que le capitalisme s'introduit dans le désir des individus : combien c'est donc, aussi, dans la recherche d'agencements de jouissance nou-

veaux que quelque chose comme une résistance ou une émancipation peut trouver à s'actualiser, qu'un excès à l'appropriation totale des individus sous les logiques du marché est possible, qu'une autre économie politique et libidinale demeure opposable à la répression dont le capitalisme du contrôle est le nom. Repenser le projet de l'éducation permanente comme celui d'une recherche permanente de ces agencements autorise à imaginer, ce qui est déjà beaucoup, des activités où « intervenants » et « public cible » ont un désir commun : par-delà une émancipation conçue comme acquisition linéaire de l'autonomie, celui de *désobéir en commun* aux normes corporelles, relationnelles et subjectives qui organisent leur assujettissement et leur séparation.

NICOLAS **MARION**

Chargé de recherche à l'ARC asbl

2018 ANALYSE

L'ARC – Action et Recherche Culturelles asbl – s'est donné pour mission de contribuer à la lutte contre les inégalités et d'oeuvrer à la promotion et à la défense des droits culturels.

À travers notre travail d'éducation permanente, nous entendons participer à la construction d'une société plus humaine, démocratique, solidaire et conviviale. Offrir à notre public les outils de son émancipation, permettre à chacun de gagner en autonomie et en esprit critique, inviter tout un chacun à prendre une part active à la société sont autant de défis que nous tentons, avec d'autres, de relever.

Ce travail passe par des projets et animations développés sur le terrain, mais aussi par des publications qui proposent une analyse des enjeux, une sensibilisation à certains facteurs d'exclusion, un encouragement à l'engagement citoyen, des clés de compréhension.

Vous souhaitez contribuer à nos débats et enrichir nos réflexions ?

Contactez-nous par mail : recherche@arc-culture.be



Editeur responsable : Jean-Michel DEFAWE | ARC asbl - rue de l'Association 20 à 1000 Bruxelles

Toutes nos analyses sont disponibles en ligne sur www.arc-culture.be/analyses



